

LE PEUPLE BRETON

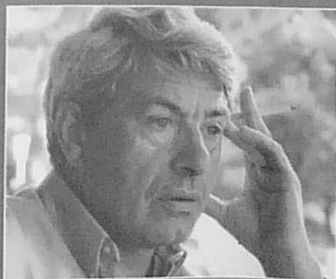
ROGER FALIGOT
PASCAL KROP

M
U
C
D

DST

POLICE SECRÈTE

QUAND LA DST TÉLÉGUIDAIT LES ATTENTATS DU FLB...



ROGER GICQUEL
L'INVITÉ DU
PEUPLE BRETON

POBL
VREIZH

L'invité du Peuple Breton

Lettre ouverte au Directeur de France Musiques qui n'aime pas le biniou

Monsieur le Directeur de France Musiques, Cher Pierre Bouteiller.

Je relève vos propos dans TéléObs n° 1820 : « Tout n'est pas bon dans le baroque sous prétexte que c'est du baroque, et tout n'est pas forcément bon dans la musique traditionnelle : pensez par exemple au biniou... ».

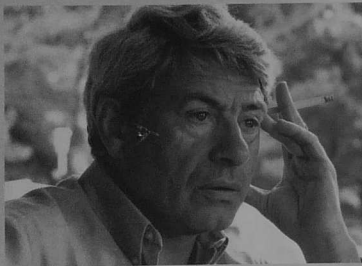
D'accord, tout n'est pas forcément bon dans la musique traditionnelle, mais pourquoi citer d'emblée le biniou ? C'est comme si je disais : « tout n'est pas forcément bon dans le jazz : pensez par exemple à Oscar Peterson... ».

Mon retour en Bretagne ne m'a pas rendu plus chauvin qu'un autre, mais forcément chatouilleux à propos de cet esprit « jacobino-parisien » qui consiste à enfoncer le clou de nos « biniouseries » alors que preuves sont faites au Festival Interceltique de Lorient (1er festival de France), chez Sony Music, ou dans les 20 à 50 festoù-noz hebdomadaires – de Quimper à Saint-Malo – qu'une exceptionnelle explosion musicale s'accomplit en Bretagne à partir de sources traditionnelles. Pas une ville un peu importante qui n'ait son bagad. Les classes de bombarde et de cornemuse sont pleines dans les écoles de musique.

Ce ne sont pas les critiques musicaux, les jurys d'académie, ni surtout les directeurs et programmeurs des antennes nationales, qui ont fait les Disques d'Or de L'Héritage des Celtes, de Dan Ar Braz, de Breagnes à Bercy, de Matmatah, des Tri

Yann, de Didier Squiban, de Armens, d'Erik Marchand, de Gilles Servat, d'Alan Stivell, d'Excalibur... et j'en passe. C'est le public populaire, jamais audité, et qui ne cesse pourtant de s'élargir.

Mais peut-être pensez-vous que toutes les oreilles du public ne sont pas forcément bonnes ? Peut-être pensez-vous que ce public souffre de passésisme



congénital, dans une région citée en exemple pour sa qualité de vie – sondage après sondage –, pour ses technologies de pointe, l'excellence de ses pôles universitaires et de recherche, ses innombrables sociétés informatiques, son C.N.E.T., ses internautes, etc. Et c'est près de Rennes, mon cher Pierre, que le C.C.E.T.T. (Centre Commun d'Études de Télédiffusion et de Télécommunications) développe la haute technologie de transmission du son dont votre radio bénéficie déjà.

Maintenant, quelques précisions sur l'instrument qui nous intéresse.

Dès l'antiquité, résonnaient les musettes, qui devinrent cornemuses. Le biniou de Cornouaille, comme la veuze nantaise sont

de cette famille. Respectés pour ce qu'ils représentent de traditions populaires, ils ne sont plus beaucoup joués même si de hardis musiciens de jazz les utilisent avec bonheur. Ce que l'on entend surtout aujourd'hui dans les concerts modernes, ce sont les cornemuses écossaises, la gaita galicienne, le uilleann pipe irlandais, tous instruments à vent constitués d'une poche en cuir,

gonflés soit à bouche, soit à bras, pour faire sonner divers tuyaux. De Alain Souchon à Stéphane Eicher, ce type d'instrument est intégré dans les arrangements pour sa sonorité originale, complexe et harmonieuse, et s'associe aux guitares électriques, claviers, percussions,...

Vous n'ignorez pas que d'autres instruments anciens bien de chez nous ou issus d'autres cultures, comme le dulcimer, le cromorne, le psaltérium, le oud, le bouzouki, participent à ces fêtes de la créativité musicale. D'autre part, plusieurs disques « bombarde et orgue » font le plaisir des mélomanes.

Alors... pourquoi penser au biniou pour désigner ce qui fascinerait les oreilles ? Par facilité de langage ? Ce terme de notre patrimoine argotique suranné ne saurait faire davantage partie de votre vocabulaire ou alors nous devons considérer que vos intentions déclarées de faire de France Musiques une radio musicale populaire, c'est... du pipiau.

Roger Gicquel

Souscription

Merci, Chers Lecteurs ! Vraiment merci, car ce mois-ci, vous avez battu le record mensuel d'aide au P.B. Petits ou "gros" donateurs, vous êtes tous les amis du "Peuple Breton" qui grâce à vous, tient bon et progresse. N'hésitez pas à nous dire ce que vous attendez de nous : vous méritez que nous vous écoutions.

R. Le Seac'h, Rouans, 40 F ; E. Cleran, Marigny, 140 F ; M. Fievet, Gonness, 90 F ; Ch. Lacombe, Groléjac, 40 F ; A. Calvez, Metz, 20 F ; P. Hervé, Le Rheu, 60 F ; Y. Calige, Le Mans, 40 F ; Ch. Le Floch, Nantes, 20 F ; J. Lastennet, Plaisir, 140 F ; R. Vaugeois, Ploudalmézeau, 40 F ; R. Geleoc, Nantes, 90 F ; Y.E. Plourin, Langonnet, 40 F ; H. Couillandre, Douarnenez, 20 F ; Ch. Jossa, La Mézière, 40 F ; P. Beillios, Nantes, 20 F ; Y. Plasseraud, Paris, 40 F ; J.C. Lelay, Marseille, 50 F ; A. Guégan, Lorient, 100 F ; M. Nédélec, Ormeau, 20 F ; B. Menard, Guichen, 20 F ; P. La Rest, Trégon, 40 F ; J. Quémare, Quimper, 40 F ; O. Exmelin, Guidel, 40 F ; R. Pedron, Plérin, 40 F ; F. Le Marquer, Auray, 90 F ; R. Tassin, Lorient, 90 F ; M. Bedard, Villiers-Le-Bel, 50 F ; Ph. Le Sollic, Saint-Joseph, 70 F ; Y. Quéreb, Le Pécq, 40 F ; D. Amisse, St-André-des-Eaux, 40 F ; H. Gato, Paris, 20 F ; A. Quehehervé, Lanester, 40 F ; H. Chemereau, Saint-Nazer, 30 F ; E. Léon, Rennes, 40 F ; Ph. Chabannon, St-Etienne, 90 F ; R. Le Moan, Villiers-sur-Marne, 20 F ; M.F. Gourriou, Plouézec, 40 F ; H. Latimier, Rennes/Roazhon, 40 F ; V. Roué, Vannes, 20 F ; P. Morvan, Pempoul, 140 F ; O. Pierre, Poullaouen, 40 F ; G. Le Gallic, Suze-sur-Loire, 40 F ; J.P. Thierry, Lorient, 20 F ; Le Coq, Guichen, 90 F ; F. Favereau, Guingamp, 40 F ; E. Jautée, Villeurbanne, 140 F ; Y. Croguennec, Hennebont, 140 F ; Y.B. Fumoleau, La Courneuve, 40 F ; A. Le Gal, Pont-Scorff, 90 F ; J.F. Le Moigne, Redon, 20 F ; B. Cadoret, Etables-sur-Mer, 140 F ; J.B. Henry, Belton-Bazoche, 190 F ; Y. Couaud, St-Nazaire-de-Bretagne, 40 F ; J. Renaud, Orvault, 20 F ; M.P. L'Hour, Paris, 40 F ; G. Hengeveld, Saint-Brieuc, 80 F. Total mois : 3.260 F. Total année 1999 : 18.969 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication :
Joël Guégan

Responsable de la rédaction :
Ronan Leprohon

Rubriques culturelles :
Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion :
Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Ducloux, 22000 St-Brieuc.
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal
Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression :
IMPFRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4^e trimestre 1999

Sommaire

Novembre
Du
1999

Ce mois-ci, *Le Peuple Breton*, publie – en exclusivité – de bonnes pages du livre "D.S.T. - Police secrète". J'espère que vous serez, comme nous, sensibles à la confiance témoignée par les auteurs envers le P.B. (pages 7 à 11).

Même confiance, dans notre rubrique économique, quand un chef d'entreprise répond aux indiscrètes questions du P.B., sans langue de bois, sans propos "institutionnels" (p. 20).

Le P.B., de son côté, s'exprime avec cette liberté que vous appréciez, sur la manipulation policière de la presse régionale (p. 4 et 5), sur les infiltrations de l'extrême-droite dans une formation syndicale (p. 6), sur les saboteurs de la renaissance culturelle bretonne (p. 12), etc.

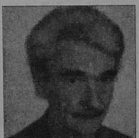
On appréciera la chronique de Yann Fiévet (p. 13), à contre-courant des idées reçues et de l'idéologie dominante.

La culture et les rubriques habituelles (internationales ou autres) sont pour nous l'occasion d'évoquer un peuple frère, le peuple basque (p. 25, p. 32).

Et l'analyse des élections en Catalogne (p. 24) : croyez-vous que beaucoup de journaux vous donneront à en connaître comme votre P.B. ?

Je vous souhaite bonne lecture à tous.

Ronan Leprohon



Le crédit-photo de couverture :
Roger Gicquel - D.R.

Pour réussir ensemble la Bretagne, l'UDB propose et présente un statut particulier pour la Bretagne

UN STATUT PARTICULIER. POURQUOI ?
 Pour faire de la Bretagne, une région autonome, ouverte sur le monde !

UN APERÇU DE CE QUE PROPOSE CE PROJET DE STATUT PARTICULIER

Les domaines de compétence exclusifs de la Région autonome de Bretagne seront

- l'administration locale,
- l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse,
- l'énergie, les eaux et forêts, les services sociaux,
- l'enseignement, la recherche, la culture, les arts, le patrimoine,
- le commerce, l'industrie, les transports,
- le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme, les loisirs, le sport,
- l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées.

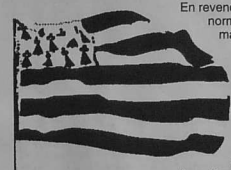
Les domaines de compétence partagés avec l'Etat seront

- le système bancaire,
- la protection sociale,
- les télécommunications,
- la sécurité civile et maritime,
- la fiscalité,
- l'environnement,
- les médias.

La citoyenneté bretonne est acquise automatiquement à toute personne de 18 ans révolus, qui, n'ayant pas la nationalité d'un des 15 Etats membres de l'Union européenne, réside principalement en Bretagne.

sur demande à toute personne de 18 ans révolus, qui, n'ayant pas la nationalité d'un des 15 Etats membres de l'Union européenne, réside principalement en Bretagne depuis au moins 5 ans.

La Bretagne comme les autres en Europe



En revendiquant un statut particulier pour la Bretagne, nous voulons simplement entrer dans les normes européennes, car ce ne sont pas les Bretons mais la France qui est dans l'anormalité.

Tous les Etats membres de l'Union européenne qui comptent plus de 20 millions d'habitants ont opté pour une régionalisation très avancée, fédérale (l'Allemagne), aux limites du fédéralisme (l'Espagne) ou pour l'octroi de statuts particuliers à des territoires métropolitains dont les populations expriment une identité spécifique (Italie - 5 régions à statut particulier dont le Val d'Aoste francophone - et récemment le Royaume-Uni avec les statuts différenciés de l'Ecosse et du Pays de Galles). Dans tous ces Etats voisins de la France, une, plusieurs, voire toutes les régions disposent d'un pouvoir normatif, c'est-à-dire, d'un pouvoir législatif et réglementaire dans divers domaines qui touchent principalement l'économie, l'environnement, l'éducation et la culture. Dans ces Etats la part des budgets régionaux dans le budget public varie de 15 % à 40 % alors qu'elle n'est que de 3 % en France où le niveau départemental, créé par le pouvoir central au lendemain de la Révolution pour quadriller le territoire et surveiller étroitement les populations, est toujours privilégié. En l'an 2000, l'Etat français aurait-il raison tout seul contre les autres ? **Nous ne le pensons pas !**

Extraits d'articles du statut particulier

- | | |
|---|---|
| <p>Article 1</p> <p>"Le peuple breton se définit comme une communauté d'hommes et de femmes qui, Bretons d'origine ou Bretons d'adoption, ont en commun une identité originale et particulière dans ses dimensions historique, géographique, culturelle, linguistique et sociale..."</p> <p>Article 6</p> <p>"La langue bretonne, en tant que langue spécifique de la Bretagne, aura, comme le français, le statut de langue officielle sur le territoire de la région autonome..."</p> <p>Article 14</p> <p>"Les pouvoirs de la région autonome de Bretagne s'exercent au travers du Parlement régional et du gouvernement régional..."</p> <p>Article 16</p> <p>"Les membres du Parlement régional sont élus au suffrage universel, libre, direct et secret."</p> | <p>Article 17</p> <p>4 - "Les membres du Parlement régional disposent d'un droit d'initiative législative..."</p> <p>6 - "Les citoyens de la Région autonome de Bretagne pourront saisir le parlement régional d'une proposition de loi..."</p> <p>Article 24</p> <p>"La Chambre régionale des comptes a le statut d'institution régionale. Elle est en charge de veiller au bon usage des deniers publics et de prévenir les gaspillages."</p> <p>Article 30</p> <p>1 - "Pour l'exercice adéquat et le financement de ses compétences, la région autonome de Bretagne disposera de ses propres ressources."</p> <p>2 - "Les ressources propres de la Région autonome de Bretagne seront constituées d'une quote-part d'impôts d'Etat, directs et indirects, payés par les contribuables bretons..."</p> |
|---|---|

BON DE COMMANDE

Adopté le 25 mai 1999, le projet de **"Statut particulier pour la Bretagne"** paraît en novembre 1999, sous forme d'une brochure bilingue, français-breton, contenant les meilleurs extraits de l'intervention du député gallois Philip Williams ainsi que celle du porte-parole de l'UDB et des photos de la journée.

Vous pouvez passer commande à : UDB - B.P. 203 - 56102 An Oriant / Lorient cedex

en joignant un chèque à l'ordre de l'UDB

40 F : 1 exemplaire, port compris
 +30 F : par exemplaire supplémentaire

Je commande _____ exemplaire(s) de la brochure bilingue du **"Statut particulier pour la Bretagne"**

Total à régler _____ F (à l'ordre de l'UDB)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

A l'attention de Messieurs Hubert Coudurier, Ferdi Motta et Dominique Bloyet Rédaction du Télégramme

Messieurs,
Dans l'édition du 12 octobre du *Télégramme*, vous avez publié une série d'articles sous le titre générique « *Le réveil des activistes bretons* ». L'UDB s'y trouve largement évoquée aux côtés notamment de ce qu'il est convenu d'appeler l'« Armée révolutionnaire bretonne ».

Outre que nous ne reconnaissons absolument pas dans ce titre volontairement provocant qui crée, ce que vous ne pouviez manquer de savoir, un amalgame — en quoi les activités de l'UDB depuis sa création en 1964 relèveraient-elles de l'« activisme » ? — plusieurs passages révèlent une lecture totalement subjective des faits.

Dans un article intitulé « *Un paysage politique morcelé* », vous écrivez : « *Faute d'avoir réellement décollé dans les suffrages, elle (l'UDB) s'est alliée dans de nombreuses municipalités avec le Parti socialiste ou d'autres composantes de la gauche plurielle.* »

Cette affirmation désobligeante méconnaît d'une part la stratégie politique et électorale que l'UDB a développée depuis plus de trente ans, d'autre part le comportement assez général des partis politiques de droite comme de gauche face au mode de scrutin majoritaire à deux tours.

L'UDB a participé à une liste d'union de la gauche pour la première fois à l'occasion des élections municipales de 1965, au Guilvinec où elle fit élire un adjoint au maire. Depuis les élections municipales de 1971, l'UDB a toujours privilégié les regroupements à gauche, soit au premier, soit au second tour. Ce choix du regroupement à gauche n'est pas le propre de l'UDB tant il est vrai qu'aucune composante de la gauche, pas même le PS, n'est en mesure de sortir vainqueur toute seule d'une confrontation avec la droite rassemblée. Ce qui est vrai pour l'UDB l'est donc aussi pour le PS, et plus encore pour le PCF et les Verts, sans parler du MDC ou du PRG, certes « composantes de la gauche plurielle » mais dont l'implantation en Bretagne est des plus modestes.

A d'autres élections où le scrutin est proportionnel comme les régionales, l'UDB n'a jamais été alliée au Parti socialiste, car les conditions d'une alliance n'étaient pas réunies. Les observateurs de la vie politique bretonne que vous êtes n'ont pu manquer de relever que les 40.000 voix recueillies par les listes de

l'UDB aux régionales de 1998, en région administrative (+ 10.000 en Loire-Atlantique) ont fait défaut à Monsieur Jean-Yves Le Drian pour conquérir la présidence du Conseil régional, alors même que les listes de gauche devançaient celle de droite au nombre de voix.

Dans un article intitulé « *Des mouvements divisés mais solidaires* », vous écrivez « *... tandis que l'UDB — parti « autonomiste » — qui prenait d'ordinaire ses distances avec les « indépendantistes » affiche une nouvelle solidarité, peut-être en espérant que la répression qui s'abat sur les militants bretons relance l'adhésion à une mouvance politique de plus en plus marginale.* »

On atteint ici les sommets de la désinformation. En quelques mots, vous vous permettez d'énoncer trois contre-vérités.

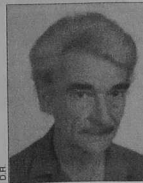
1. En quoi le fait de demander à Madame Guigou, ministre de la Justice, de faire toute la lumière sur les faits constitue-t-il une preuve de la « solidarité » de l'UDB avec les « indépendantistes » ? Dans un communiqué de presse daté du 8 octobre, l'UDB écrivait : « *Depuis les premiers attentats revendiqués par le « Front de libération de la Bretagne » en 1966, l'UDB a toujours souligné combien la clandestinité, outre qu'elle heurte le sentiment de la majorité des Bretons, se prêtait aux provocations et aux manipulations du Pouvoir et de ses services secrets.* » Vous avez sciemment décidé de ne pas porter cet écrit à la connaissance de vos lecteurs pour mieux asséner votre thèse.

2. Vous osez écrire que cette soi-disant « solidarité » politique que vous nous prêtez cacherait des intérêts peu avouables : l'espoir de recruter de nouveaux militants. Cette affirmation gratuite est une pure spéculation. « *Peut-être* » prenez-vous la précaution d'ajouter. Vous connaissez vos classiques... et notamment le « Taruffe ».

3. Enfin, vous écrivez que l'UDB représente « *une mouvance politique de plus en plus marginale* ». Sur quels chiffres (nombre de militants ? résultats électoraux ?) vous fondez-vous pour asséner cette vérité biblique ? Si le score que nous avons recueilli aux dernières régionales n'était pas à la hauteur de nos espérances, jamais aucune formation politique bretonne n'avait recueilli 50.000 suffrages...

Kristian GUYONVARCH

On atteint ici les sommets de la désinformation



Lettre à des journalistes du « Télégramme »

Voici quelques-uns de vos titres en ce numéro du 12 octobre 1999 : « *Les nouveaux maquis bretons* », « *Le réveil des activistes bretons* », « *Un paysage politique morcelé* ».

Ça y est, « *Le Télégramme* » s'intéresse à la Bretagne ! La Une, plus l'essentiel de la dernière page y sont consacrés. Le même jour, « *Ouest-France* » donne de la même voix.

Comme c'est curieux ! Car il ne s'est rien passé qu'on ne savait déjà.

Tiens, comment « *Le Télégramme* » a-t-il su que Chevènement, le patron de Bonnet, avait donné l'ordre de surveiller (vive la liberté !) une trentaine de militants, sur toute la Bretagne (même en Pays de Loire) avec ce commentaire : « *Après les islamistes, après Erignac (que Bonnet n'a pas su venger), les Bretons.* »

Mais nom de Dieu ! En France, les citoyens coupables de rien (si ce n'est d'avoir des idées qui ne coïncident pas avec celles du ministre) peuvent être surveillés ? Puis arrêtés sans preuve ? Franco, Staline, Pinochet faisaient-ils autre chose ?

N'avais-je pas lu dans quelque programme qu'on devait supprimer les RG ? (Pour les innocents, les « renseignements généraux », c'est la police politique).

Messieurs H. Coudurier, F. Motta et D. Bloyet vous êtes, n'est-ce pas, des journalistes professionnels ? Alors pourquoi vous contentez-vous des sources du ministère de Chevènement ? Vous ne croyez pas qu'il s'agit-là de manières d'un autre temps ?

L'essentiel de vos propos est, sinon mensonger, tout à fait fantaisiste.

Maquis ? C'est quoi ? Vous en connaissez des maquis bretons ? Où ?

Activiste ? C'est quoi ? Est-ce illégal ? Il faut alors arrêter tous les responsables et les militants politiques et pas seulement en Bretagne...

Paysage politique morcelé ? C'est une maladie honteuse ? C'est une tare de plus pour les Bretons ? Pire que pour les Français ?

Quand les patrons bretons vont à Paris avec le Gwenn-ha-du sont-ils des activistes prêts à prendre le maquis ? Qu'il y ait des mouvements « de gauche et de droite » est-ce une preuve à charge pour les Bretons ? Que certains mouvements n'aient pas plus d'audience que celui de Chevènement prouve-t-il quelque chose ?

Voyez-vous Messieurs, vous n'êtes pas réellement des journalistes, attachés à la recherche de la vérité. Sinon vous la trouveriez.

Présenter comme vrai les propos du ministère de l'Intérieur n'est pas « intellectuellement » correct.

Une petite question, pour terminer : si je dis que le centralisme jacobin est une forme de penser et aussi de gouverner parfaitement anti-démocratique, cela veut-il dire que je suis un activiste prêt à prendre le maquis ?

Pierre FOLGALVEZ
Responsable de la section UDB de Morlaix

Une face trop cachée de la centralisation

La région Ile-de-France collecte 53 % de l'impôt sur les sociétés et 47 % de la T.V.A. Les élus et responsables économiques de cette région ont tendance à s'appuyer sur de tels chiffres pour accrédi- ter la thèse d'une forte contribution de leur région à la redistribution des richesses au profit des autres régions. Qu'en est-il ?

Dans la mesure où elle permet d'appréhender les chiffres d'affaires, la T.V.A. fournit un assez bon outil d'analyse des transferts réels. Retenons un montant total annuel de T.V.A. de 750 MMF. 47 % de ce montant sont collectés en région Ile-de-France, soit environ 350 MMF.

Mais le produit intérieur brut (P.I.B.) de la région Ile-de-France représente 26 % du P.I.B. français. Ce rapport peut être normalement appliqué à la valeur ajoutée. 26 % de la T.V.A. collectée par la région Ile-de-France correspondent donc à sa propre production, soit 210 MMF. Le reste est collecté, par le biais de la centralisation des sièges sociaux, sur la production des autres régions, soit 140 MMF.

En retenant un taux moyen de T.V.A. de 14 %, le chiffre d'affaires (vente de produits et services) sur lequel sont calculés ces 140 MMF de T.V.A. ressort à 140/14 x 100 soit 1.000 MMF, soit 20.000 F pour chacun des habitants (du nourrisson au centenaire) des régions autres que l'Ile-de-France. Ces 1.000 MMF représentent des recettes directement ou indirectement encaissées — et contrôlées dans leur usage — par les « décideurs » installés en Ile-de-France, mais produites dans les autres régions.

Ce qui représente pour la Bretagne à cinq départements une perte annuelle de l'ordre de 80 MMF, derrière lesquels il y a potentiellement des milliers d'emplois, sans parler de ressources publiques qui n'ont rien à voir avec les aumônes liées aux contrats de plan. Quoi qu'il en soit, la redistribution partielle de ces sommes dans les régions par les canaux publics et privés (impôt, salaires, revenus de capitaux...) ne corrige pas le formidable transfert décrit. Ces redistributions entraînent en effet à leur tour dans le circuit, qu'il faut appréhender dans son fonctionnement continu et massif.

On est loin de la contribution de la région Ile-de-France à une redistribution au profit des autres régions. Et on comprend que certains préfèrent garder cachée cette face intéressante de la centralisation économique-politique.

Jean ROUDAUT

1 - MMF = milliard de francs.
2 - La T.V.A. est déclarée et payée au siège social des entreprises, contrairement à la taxe professionnelle, payée au niveau des établissements.

Politique

Les amitiés lepénistes de certains responsables de Force Ouvrière, du Parti des travailleurs et de la "Libre Pensée"

Dans le dernier numéro du *Peuple Breton* (page 7), la fédération du Finistère de l'UDB s'était émue de la prise de position hystérique contre l'enseignement bilingue et l'Europe des régions de certains responsables de Force Ouvrière Bretagne et Pays de la Loire, lesquels n'avaient pas hésité à reprendre le discours de Chevènement pour dénoncer un risque de "balkanisation" et un retour "au découpage administratif de l'Ancien Régime". Les développements récents de l'actualité ont montré que le compagnonnage allait bien au-delà de la "gauche" nationaliste française.

Début octobre, Alexandre Hébert, ancien secrétaire général de l'union départementale FO de Loire-Atlantique mais aussi responsable du Parti des travailleurs - ou parti lambertiste du nom de son fondateur - publiait un texte de deux pages dans l'hebdomadaire du Front national, *Français d'abord!* Au nom de la défense des travailleurs français, Alexandre Hébert y dénonce "l'Europe des

démocrates-chrétiens à la solde du Vatican" et "un nouvel ordre fondé sur la subsidiarité, c'est-à-dire la servilité". Un discours qui n'est pas sans rappeler celui de la Libre Pensée. Simple coïncidence? Evidemment non. Cette association anticléricale plus que centenaire, qui appelle à manifester contre la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires le 11 décembre à Paris, est depuis plusieurs années totalement noyauté par le Parti lambertiste.

Nous ne boudérons pas le plaisir qui nous est offert de lever le voile sur les amitiés qui unissent une certaine ultragauche (Parti des travailleurs, Libre Pensée) et l'extrême droite la plus obscène. D'aucuns s'étaient étonnés de lire les mêmes diatribes contre la Charte européenne chez les uns comme chez les autres. L'explication de ce trouble mimétisme leur est aujourd'hui fournie. C'est que ces gens-là, quoique situés apparemment aux deux extrêmes de l'échiquier politique, se connaissent et s'apprécient. Et cette connivence

n'est pas qu'intellectuelle puisque Christophe Forcari, journaliste à *Libération*, nous dit dans un article paru le 9 octobre que Joël Bonne-maison, candidat du FN aux élections cantonales de 1977 en Loire-Atlantique, ancien journaliste de France 3 Ouest en Vendée - récemment licencié - et actuel rédacteur en chef du bulletin de la fédération FO de Loire-Atlantique, *L'Ouest syndicaliste*, avait pour témoins à son second mariage Alexandre Hébert... et Jean-Marie Le Pen! Comment s'étonner dès lors que le premier commette un article de deux pages dans le journal du parti que le second préside.

Alexandre Hébert a fait des petits. Patrick Hébert a succédé à son père à la tête de l'UD FO de Loire-Atlantique et Marc Hébert a pris la direction de l'UD FO du Finistère. Les démocrates qui cotisent à FO ne sauraient laisser perdurer cette situation sans risquer de se voir reprocher une complaisance pour l'extrême droite...

C. G.

FO

Communiqué de presse de FO PIT-Bretagne

La Région Force Ouvrière des PIT de Bretagne exprime sa plus profonde consternation face à l'attitude d'Alexandre Hébert, ancien responsable de l'Union départementale de Loire-Atlantique qui a choisi la fantomatique revue du Front National *Français d'abord!* pour exprimer ses brillantes théories.

FO PIT Bretagne ne peut dès lors s'étonner de l'hostilité de principe à la promotion des cultures régionales exprimée récemment par les responsables des UD du Finistère et de Loire-Atlantique, qui ont toujours affiché leur communauté de pensée avec Alexandre Hébert.

Pour FO PIT, ces responsables sont totalement disqualifiés quand ils accusent les cultures régionales de porter atteinte aux valeurs républicaines.

FO PIT Bretagne dénonce, combat et condamne à l'intérieur de la Confédération l'influence de groupes minoritaires dont l'absence d'engagement syndical sincère laisse un espace béant à ce type de dérive.

(13/10/99)

Il y a F.O. et F.O. !

Une délégation de Force Ouvrière de Corse a été reçue le 12 septembre dernier par le conseiller social du Premier ministre. Elle lui a fait part de son inquiétude sur la situation sociale en Corse, lui a demandé des éclaircissements sur la circulaire du ministère de la Santé pénalisant les fonctionnaires locaux. Elle lui a aussi rappelé l'attachement des salariés à la valorisation du patrimoine, de l'identité, de la langue et de la culture corse.

(*U Ribombu* - n° 439 - 16/9/1999)

QUAND LA D.S.T. TÉLÉGUIDAIT LES ATTENTATS DU F.L.B. ...



En 1985, le Prix du journalisme d'investigation récompensait Roger Faligot et Pascal Krop, coauteurs du best-seller *La Piscine* qui dévoilait les rouages des services secrets français. Cette année, le duo récidive en livrant *D.S.T. Police secrète*, publié chez Flammarion, une analyse très fouillée du fonctionnement et de l'histoire du contre-espionnage français. Les auteurs autorisent *Le Peuple Breton* à publier des bonnes feuilles de cet ouvrage essentiel, notamment des extraits du chapitre consacré à la Bretagne. Qu'ils soient remerciés de cette marque de confiance envers notre publication.

La rédaction du Peuple breton

CHAPITRE VIII

Face au FLB et à Carlos : la brigade des manipulations

Note pour M. Rochet : 15 février 1971.
Vous voudrez bien assurer la coordination du renseignement et de l'action pour toutes les affaires qui concernent l'autonomisme breton.
Il faut agir vite.
R. Marcellin

Grâce à cette note manuscrite du ministre de l'Intérieur et député du Morbihan, le patron de la DST estime qu'il a carte blanche pour mettre fin aux agissements des militants du Front de libération de la Bretagne. Cette petite organisation secrète fait plus de bruit que de mal. Mais Paris ne peut plus admettre que, depuis 1966, elle ait organisé le plasticage de perceptions, de gendarmeries, ou de tout autre symbole de l'Etat central. Si elle s'intitule aussi, par mimétisme avec les Irlandais, « Armée révolutionnaire bretonne », elle n'a provoqué à ce jour, par bonheur, que des dégâts matériels et immobiliers.

L'immobilier, Francis Bouygues, le roi du béton, c'est son domaine. Et c'est pour cela que sans le savoir, le futur propriétaire de TF1 est devenu une proie du FLB qui le considère, avec ses bulldozers,

- A -

comme un symbole du remembrement en Bretagne. Et l'occasion semble trop belle puisqu'il possède une résidence secondaire à Rothéneuf-en-Saint-Coulomb, près de Saint-Malo, repérée par les autonomistes. Grâce à un agent infiltré dans le FLB d'Ille-et-Vilaine, la DST est avisée de la préparation d'un attentat. Va-t-elle, comme on le soupçonnera pendant un quart de siècle, le téléguider pour provoquer des arrestations? L'affaire Bouygues ne fait que commencer...

«Faites sauter la villa Bouygues !»

«André», l'agent que la DST a recruté est bien choisi. Ce droguiste rennais est officier de réserve, même s'il a des relations dans le mouvement breton (...).

Sous le pseudonyme de « commandant Dassier » du Deuxième Bureau, le chef de la brigade des manipulations DST en Bretagne se présente à « André ». Il s'appelle en réalité Émile Casanova : d'origine sicilienne, il est né en Tunisie et a été posté à Marseille après la guerre d'Algérie. Les gens de la Division manipulations ont appris à se présenter sous de fausses identités, comme représentants d'organismes autres que le leur. Histoire de brouiller les pistes en cas de problème (...).

- B -



Casanova avait annoncé à « André » que ses services possédaient des enregistrements téléphoniques privés gênants sur sa vie. De quoi raviver le « sens civique » du droguiste et lui faire accepter de donner des informations concernant le FLB. (...).

Casanova rencontre son agent dans divers lieux secrets dont un « appartement conspiratif » – comme on dit à la DST –, à la gare des cars des Transports urbains rennais. Ce qu'il apprend, grâce à lui, permet d'engager le « grand jeu » et de suivre la préparation de l'attentat contre la villa Bouygues. « André » a pris contact avec un imprimeur rennais de ses amis, Jean-Yves G., qu'il a persuadé de mener des actions, au nom de Yann Goulet, le grand chef de Dublin, dont beaucoup se réclament, ce qui est invérifiable et qui laisse le champ libre à des manipulations de sous-marins de la DST.

Mieux, « André » va proposer d'aider G. et le groupe animé par Jean C. – un représentant de commerce rennais –, à se procurer du cordon détonnant, ainsi qu'un allumeur électrique (au contraire des mèches lentes généralement utilisées par l'organisation secrète) et à entreposer les explosifs, environ quinze kilos

- C -

de tolamite, volés par le FLB dans une carrière des Côtes-du-Nord. En fait, le détonateur aura été fourni par le SDECE, dont un représentant, officier à la retraite brestois, le colonel Gouriou, est souvent chargé de liaison avec la DST rennaise (...).

Le chef du secteur, qui n'est autre que Jean Baklouti, l'ancien patron de la brigade FLN de la DST, a mobilisé tout son monde dans ses antennes bretonnes : Rennes, Côtes-du-Nord et même Finistère. L'un d'eux, Jean T..., de l'antenne brestoïse et ancien de la PJ d'Angers aura même un moment la bombe entre les mains, se souvient un fonctionnaire qui était sur place.

La DST n'est pas seule. Cette affaire est réalisée avec la coopération amicale du Service régional de police judiciaire du commissaire Richard, un policier hors pair sur lequel on peut vraiment compter. Pierre Richard participe activement à la lutte contre le FLB, au point qu'il ne ménage aucune piste : c'est ainsi qu'un jour il a même obtenu qu'un avion de la base aéronavale de Lann-Bihoué effectue des photos de reconnaissance aérienne au-dessus de la propriété du chanteur Glenmor à Glomel, persuadé qu'apparaîtraient sur les clichés des traces de caches d'armes. Il est vrai que ce chanteur représente pour beaucoup la

- D -

Bretagne rebelle et qu'il a écrit un hymne pour le FLB : « Kan-bale an ARB »...

« Nous avions souvent des opérations communes PJ-DST. Mais dans le cas de la villa Bouygues, je dois dire que la DST nous a poussés loin, reconnaît aujourd'hui un ancien inspecteur de la PJ qui a aussi participé à l'opération. Je ne sais pas ce qu'ils ont fabriqué mais la charge était trop forte. Quand je pense que j'ai eu cette bombe entre les mains, et qu'elle a été entreposée chez nous à la PJ de Rennes la nuit du 11 au 12 avril qui a précédé l'attentat. Heureusement, la famille Bouygues a été prévenue et on l'a envoyée au cinéma, si ma mémoire est bonne. De même, nous avons provoqué un faux accident de voiture pour détourner la circulation du lieu de l'attentat ».

C'est vrai : une douzaine de fonctionnaires de la DST et de la PJ ont balisé la route des plastiqueurs de Rennes à Saint-Malo ce soir-là. Il y a un inspecteur qui joue les auto-stoppeurs, un autre qui fait semblant de réparer son véhicule en surchauffe... Le faux accident de voiture a pour but après le passage du véhicule du FLB d'empêcher des badauds de les suivre ou d'intervenir d'une façon ou d'une autre dans un périmètre quadrillé comme du papier à musique... (...).

- E -

« La raison d'une telle opération, pour la DST, c'est de discréditer le FLB et d'obtenir du renseignement, confirme notre ancien policier de la PJ. Pour nous, à la Police judiciaire, c'était surtout d'avoir les écoutes téléphoniques des Bretons qui s'appelaient entre eux : « Mais alors c'est qui qui a fait le coup ? » permettant d'identifier tout le réseau. »

La PJ arrête en tout cas quinze militants, dont certains sont persuadés d'avoir réalisé une opération efficace.

Onze autonomistes bretons se retrouveront devant la Cour de sûreté de l'État. (...)

Loïn d'avoir écrasé l'autonomisme breton, la manipulation de la villa Bouygues a stimulé le FLB qui va réaliser d'autres attentats, dont on ne sait plus, à force, s'ils sont le fait des autonomistes ou de la police secrète comme la destruction de l'émetteur de télévision de Roc'h Trédudon en 1974, l'attentat du Menez Hom, sous surveillance de la PJ, ou encore l'explorable attentat contre les locaux de la SNCF rennaise, le 5 août 1972, à l'approche d'un train de colonies de vacances en provenance de Paris... (...).

L'affaire referra surface en 1981 au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec les enquêtes détaillées de Jacques Bachelon dans *Le Matin de*

- F -

Entretien avec Roger Faligot : A propos de "D.S.T. - Police secrète"

P.B. : Vous êtes connu comme journaliste et écrivain. Vous avez d'ailleurs collaboré à l'occasion au *Peuple Breton*. Si votre réputation n'est plus à faire comme auteur d'ouvrages spécialisés dans le renseignement et les services secrets, peut-être pourriez-vous rappeler en quelques mots votre parcours professionnel ?

R.F. : Après avoir entrepris des études de droit, j'ai eu envie en 1972 de voir ce qui se passait en Irlande, qui se trouvait à l'époque plongée en pleine tourmente. J'ai travaillé pour plusieurs journaux – *Libération*, *The Irish Times*, *The European* – et j'ai commencé parallèlement à rédiger des ouvrages sur l'Irlande. Il y en aura cinq au total, dont *La résistance irlandaise*, qui en est à sa troisième édition. J'ai publié à ce jour, seul ou en collaboration avec Rémi Kauter ou Pascal Krop, 35 ouvrages. Schématiquement, ils tournent autour de quatre grands thèmes, qui se recoupent d'ailleurs assez souvent : la Résistance, les renseignements, l'Extrême-Orient et l'Irlande. Mais je suis avant tout journaliste et mon travail d'écrivain ne représente qu'un tiers environ de mon activité.

P.B. : Par quel cheminement êtes-vous devenu un expert des services secrets ?

R.F. : Lors de mon séjour en Irlande (1972-1976), j'ai été amené, pour mieux comprendre la situation, à m'intéresser aux pratiques des services britanniques. Il faut dire qu'à l'époque l'Irlande servait de laboratoire aux organisations anti-insurrectionnelles, comme le démontre mon ouvrage *Guerre spéciale en Europe*, paru en 1980. Et puis, je me suis posé la question : les services britanniques ont-ils agi de même ailleurs ? La réponse s'est révélée positive et

les résultats de mes recherches ont abouti à une nouvelle publication, *Les services spéciaux de sa Majesté*, en 1982. De fil en aiguille, je me suis intéressé au fonctionnement d'autres services secrets et notamment des services français, sur lesquels rien de détaillé n'avait été publié. Et ma collaboration avec Pascal Krop a donné lieu à *La Piscine* en 1985. Cette année-là a d'ailleurs été particulièrement marquante, puisque le 14 juillet 1985, soit quatre jours après l'explo-

son familiale : mon père a fait du renseignement pendant la guerre pour le compte du réseau de résistance Libé-Nord. Il photographiait notamment des terrains de la Luftwaffe. Une autre explication tient, sans doute en relation avec mon expérience irlandaise, à la conception que j'ai du métier de journaliste. Il me paraît important de créer des réflexes critiques chez le lecteur, de l'amener à s'interroger sur la véracité des faits qui lui sont rapportés. Surtout dans un pays comme la France où la culture du secret est très marquée, même si l'on évolue aujourd'hui vers plus de transparence. Enfin, braquer le projecteur sur les coulisses de l'Histoire permet également de couper court à certains fantasmes. Je pense en particulier à l'"affaire" Henu, dont nous démontrons qu'elle a été montée de toutes pièces.

« La raison d'une telle opération, pour la DST, c'est de discréditer le FLB et d'obtenir du renseignement, confirme notre ancien policier de la PJ. Pour nous, à la Police judiciaire, c'était surtout d'avoir les écoutes téléphoniques des Bretons qui s'appelaient entre eux : « Mais alors c'est qui qui a fait le coup ? » permettant d'identifier tout le réseau. »

P.B. : L'écriture de *D.S.T. - Police Secrète* vous a demandé, ainsi qu'à Pascal Krop, dix années d'enquête. Il vous a fallu aussi probablement un réseau impressionnant de relations pour obtenir les témoignages que vous citez. Comment fait-on par exemple pour obtenir les confidences du préfet Rochet, patron de la DST, en 1971 ?

R.F. : L'idée de rédiger un ouvrage sur la DST, est née au moment de la publication de *La Piscine*. En recueillant de l'information sur l'espionnage, nous avons fatalement amassé également sur le contre-espionnage. Nous ne partions donc pas du néant. D'autant plus que nous avions désormais un carnet d'adresses important (plus de 200 personnes s'étaient confiées à nous).

Pourquoi des anciens responsables de la DST, acceptent-ils de



Roger Faligot

son du *Rainbow Warrior*, j'étais le premier à publier dans le *Journal du Dimanche* un article mettant explicitement en cause la D.G.S.E.

P.B. : Qu'est-ce qui explique, en définitive, votre fascination pour le monde du secret ?

R.F. : C'est assez compliqué. Disons qu'il y a tout d'abord une rai-

Entretien avec Roger Falicot : (suite)

témoiner ? Tout d'abord, parce qu'ils souhaitent que soit reconnue devant l'Histoire la qualité de leur travail et qu'ils ne tiennent pas à porter le chapeau pour les aspects les plus contestables de leur activité. Il faut être conscient que nos interlocuteurs sont plutôt fiers de leur action, en dépit des bavures qui ont été constatées. Ils estiment globalement – et souvent à juste titre – avoir fait œuvre utile.

Par ailleurs, les mentalités ont évolué. Mettre sur la sellette un service tel que la D.S.T. aurait été inconcevable au début des années soixante-dix. Aujourd'hui, la volonté d'expliquer son rôle et d'apporter sa contribution à l'Histoire prévaut de plus en plus sur le souci de garder le secret sur des affaires souvent atteintes par la prescription. Je suis d'ailleurs certain que le phénomène que nous avons observé après la sortie de *La Piscine* se reproduira. C'est-à-dire que nous aurons de nombreux courriers de personnes qui exprimeront leurs regrets de n'avoir pas été contactées. Ceci étant, nous apportons naturellement des garanties à nos informateurs. Nous ne citons pas nommément ceux qui sont encore en activité.

Le P.B. : Rédiger un ouvrage tel que D.S.T. - Police secrète doit demander des archives extraordinaires. Comment faites-vous pour réunir la documentation ?

R.F. : C'est une question assez délicate et je ne peux évidemment pas livrer tous nos secrets de fabrication. Disons que beaucoup de nos interlocuteurs nous remettent spontanément des documents, ne serait-ce que pour étayer leurs propos. Les affaires traitées par la D.S.T. aboutissent en général à des instructions judiciaires, qui donnent lieu à des procès-verbaux. Les protagonistes des affaires nous en confient parfois une copie. Il faut toutefois préciser que nous n'avons pas utilisé de pièces relatives à des instructions en cours, si l'on excepte celles qui concernent Charles Hernu. Mais, comme il s'agit de pièces à décharge, nous ne pensons pas avoir pris un risque inconsidéré en les publiant.

Propos recueillis par
Ronan DIVARD



Paris, de Jean Guisnel dans *Libération* et du mensuel *Le Peuple Breton*.*

Mais l'affaire Bouygues est seulement la partie émergée de l'iceberg. Sous l'impulsion de Raymond Marcellin, puis de quatre directeurs – Rochet, Biard, Chartron et Chalet – la DST des années soixante-dix a monté de nombreuses opérations de surveillance contre l'ensemble du mouvement breton.

Le secteur de contre-espionnage de Rennes

Le cœur de la bataille contre le FLB se trouve à l'époque dans une caserne de CRS au sortir de Rennes. Ici, le secteur de contre-espionnage (SCE) actionne brigades (BST) et antennes (AST) sur les cinq départements qui constituent historiquement la Bretagne, ne reconnaissant pas le découpage imposé par le maréchal Pétain et l'amputation de la Loire-Atlantique. (...)

Les commissaires divisionnaires qui se sont succédé à la tête de ce SCE – Jean Ponceau, Fernand Tranchant, Roger Castagnède et Jean Baklout – dirigent une soixantaine de fonctionnaires. (...)

Opération Orion : des journalistes très écoutés

Comme dans le reste de la France, le SCE de Rennes se livre à des opérations *Mercury* (ouvertures du courrier), *Fontaine* (ouvertures de boîtes aux lettres) et *Orion* (les écoutes téléphoniques).

Pour combattre les séparatistes bretons, la DST a mis le paquet ! Les écoutes sont réalisées par trois vacations de huit heures, matin, l'après-

* Voir l'article page 11 de J.J. Monnier

- G -

midi et soir. Sept magnétophones tournent automatiquement et couvrent les cinq départements de la Bretagne historique. Six policiers pratiquent couramment la langue bretonne, même si une bonne moitié sabote plus ou moins les écoutes et prévient certains militants du danger qu'il y a à utiliser leur téléphone. En général, on ne les croit pas et les militants bretons continuent à raconter leurs petites histoires, dûment enregistrées par la DST de Rennes.

Les journalistes sont constamment écoutés : au hit-parade se trouve notre confrère du *Télégramme de Brest*, Roger Laouénan, dont les conversations avec Serge Berthoud de *Europe N° 1* sont particulièrement appréciées. (...)

La DST essaie d'immatriculer des journalistes, bien qu'il soit formellement défendu à ces derniers, en vertu de la Charte qui régit leur profession, de devenir « auxiliaires de police ». Pourtant, elle arrive à recruter dans les journaux locaux et les correspondants de médias parisiens. Ce qui permet d'obtenir certaines informations que les policiers ne peuvent récolter ou, au contraire, de posséder dans la presse des porte-parole capables de soutenir certaines de leurs opérations. Il faut souligner que l'immense majorité des journalistes refuse de se prêter à ce jeu. (...)

Surveillance de la lutte bretonne et des cercles celtiques

Depuis la *Libération*, on l'a vu, la DST de Rennes a constitué un important fichier, surnommé « le sabot breton ». Il souffre d'hypertrophie dans les années soixante-dix. En effet, les deux archivistes, Le Bot et Allourd, chargés de « gaver l'animal », ont dû mal à suivre la progression du mouvement autonomiste. On dirait un millefeuille : il y a la strate des gens

- H -



interceptés ou recherchés en 1944, celle des gens du MOB et du CELIB, il y a les jeunes gauchistes du PSU, des Jeunesses étudiantes chrétiennes ou de l'Union démocratique bretonne que la DST soupçonne d'alimenter les rangs du FLB. On retrouve les réfugiés en Irlande, Roparz Hemon, Yann Goulet.

Yann Fouéré ou Alan Heussaf mais aussi des journalistes comme Morvan Lebesque, du *Canard enchaîné*, auteur d'un livre culte en 1969, *Comment peut-on être breton ?* (...)

Les étudiants sont surveillés, grâce au système des brigades opérationnelles de recherche (BOR) auxquelles sont affectés de jeunes étudiants – surtout en droit –, qui se destinent à devenir policiers. Ils commencent une sorte de stage pratique qui consiste à livrer des informations sur les campus. Tel est le cas du futur commissaire Eric Meillan, plus tard patron de la BST de Nantes. (...)

Une autre fois, le SCE de Rennes reçoit une consigne, en provenance de la direction : « Raymond Marcellin estime que la lutte bretonne est le vivier de recrutement du FLB ». Conséquence, les policiers surveillent pendant des semaines certains lutteurs très

- I -

connus, dont Patrick Le Goarnig et ses frères de Moëlan-sur-Mer. Jusqu'à leurs jeunes enfants qui sont suivis lorsqu'ils se rendent à l'école. Ne passeraient-ils pas des messages secrets, par hasard ? Stages de bretonnants et cercles celtiques de danse bretonne sont également surveillés. De même, la DST s'intéresse évidemment à l'Union démocratique bretonne, cette formation de gauche fédéraliste, qui ne prône ni l'indépendance, ni surtout la violence. Contrairement à des synthèses qui naviguent entre Paris et Rennes, l'UDB n'est ni une vitrine légale du FLB, ni manipulée par le Parti Communiste Français. Elle déteste autant l'un que l'autre... Là encore, des responsables de premier plan, tels Ronan Leprohon ou les frères Guegueniat, sont étroitement surveillés. Plusieurs congrès de ce parti sont sonorisés, et Casanova et Baklouti, fidèles aux vieilles méthodes utilisées contre le FLN algérien, imaginent de faire sauter des résidences secondaires de gens de l'UDB par ceux du FLB – encore la « méthode Bouygues » ! – pour accroître la zizanie entre les clans bretons. Mais en faisant une liste de cent cinquante personnes de l'UDB, ils s'aperçoivent que celles-ci n'appartiennent pas à des couches sociales aisées qui ont les moyens de se payer une maison de campagne...

- J -

Le P.B. l'avait déjà dit

Comme le souligne Roger Falicot dans son ouvrage passionnant sur l'histoire de la D.S.T., *Le Peuple Breton* avait déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur une partie des faits.

Dans son numéro 215 de novembre 1981, *Le Peuple Breton* traitait à la une : « *D.S.T. - Infiltrations tous azimuts* ».

Dans le journal, sur quatre pages dont trois de texte, suivait une enquête fouillée : « *C'est en 1968, y lit-on, que Rochet, directeur de la D.S.T., décide la spécialisation en Bretagne d'une antenne de son service. En principe chargée des questions de contre-espionnage, la D.S.T., dont les effectifs en Bretagne ne feront que croître les années suivantes, va consacrer les trois-quarts de ses efforts à la pénétration du mouvement breton dans ses diverses composantes.* »

Le journal évoque ensuite le rôle de deux fonctionnaires, Jean Baklouti et Emile Casanova. Et des projets : le premier (plastiquer les résidences secondaires de militants de l'UDB) échoue, faute de résidences secondaires. Le bot était de discréditer l'Emsav et de semer

la zizanie en son sein. Puis c'est le plastiquage de la villa Bouygues (avril 1972), toujours dans le même but. Le moyen est généralement l'utilisation d'un agent double en difficultés familiales sur lequel on peut exercer un chantage.

On procède aussi à des écoutes téléphoniques étendues. On « sonorise » même intégralement l'un des premiers congrès de l'UDB.

L'enquête fait ensuite apparaître le rôle de la D.S.T. dans la naissance du FLB-LNS. Un courrier expédié à des militants bretons sollicitait leur accord écrit, en les invitant à l'adresser par l'intermédiaire de *Libé*, à une boîte postale mystérieuse. Une opportune perquisition permettait ensuite d'interpeller l'imprudent.

L'article montre aussi les surveillances dont firent l'objet les mouvements cultu-

rels (Gouren...), politiques et même des personnalités (journalistes, hommes d'Eglise) peu offensives mais liées au milieu associatif.

L'article du P.B. invitait le mouvement breton à prendre au sérieux la possibilité de provocations policières, et à ne pas relâcher sa vigilance sous le prétexte de l'élection de F. Mitterrand.

L'action violente est souvent un piège que nous tendent le pouvoir central et ses séides. A nous de l'éviter d'autant qu'elle permet de criminaliser devant les Bretons l'action politique bretonne.

Le livre de Roger Falicot le confirme aussi : *Le P.B.* de 1981 était remarquablement informé, comme il l'a été souvent avant et après. Raison de plus pour soutenir la presse bretonne indépendante et progressiste !

J.J.M.

11





Mort programmée d'une classe bilingue : LE CAS DE L'HÔPITAL-CAMFROUT

En juin 99, le conseil municipal vote une troisième fois contre l'existence d'une classe bilingue (ce qu'il n'a, bien sûr, pas le droit de faire). Les parents désireux de scolariser leurs petits en classe bilingue doivent les inscrire à la mairie, car la directrice, Mme Treal, ne veut pas entendre parler de telles inscriptions. Et ceci bien que sa collègue directrice de l'école primaire locale ait inscrit ses enfants en bilingue...

A la rentrée de septembre, l'inspecteur de la circonscription effectue un comptage en présence de la directrice et de parents d'élèves opposés et favorables à la classe bilingue : 69 enfants présents dans l'école, dont 16 inscrits en bilingue. Sans ces 16 "bilingues", l'effectif restant de 53 élèves francophones ne justifie évidemment pas une troisième classe monolingue ! Le 9 septembre, l'inspecteur d'Académie téléphone au maire et à Mme Treal pour leur annoncer que, conformément à la loi, la troisième classe sera bilingue. Et cette décision paraît officiellement le 10 septembre dans les derniers ajustements de rentrée.

A la sortie des classes, la directrice annonce cette nouvelle aux parents hostiles au bilinguisme (des autres !) de la façon suivante : "J'ai une nouvelle grave à vous annoncer : on vous ferme notre troisième classe. De par l'unique volonté du maire, une classe bilingue est ouverte. Alors, qu'est-ce qu'on peut faire ?"

C'est aussitôt la levée de boucliers des adversaires de la classe bilingue, soutenus par André Tanguy et d'autres élus. Des chiffres faux circulent : 11 élèves en classe bilingue et 30 dans les autres ! Mme Treal, pourtant présente au comptage, ne prendra pas le soin de corriger cette "erreur". Happé par un groupe de personnes surexcitées, le maire promet une démarche auprès de l'inspecteur d'Académie pour le lendemain où il est "conduit" par un groupe de parents antibilinguisme... M. Blanchard, I.A., demande

alors au conseil municipal de prendre une position claire sur le sujet. Le samedi 11, le conseil municipal se réunit et vote une délibération – totalement illégale, sur le fond comme sur la forme – : "Nous refusons la classe bilingue et demandons le maintien de la classe monolingue".

Pendant ce temps, les opposants au bilinguisme (des autres !) bloquent l'artère principale de l'Hôpital-Camfrou, diffusent des tracts mensongers (toujours 11 élèves contre 30). De son côté, Mme Treal refuse d'accueillir 6 enfants – selon elle, non inscrits dans les règles – alors qu'ils avaient pourtant été comptabilisés le jour de la rentrée ! De plus, l'instituteur bilingue n'est toujours pas en place...

C'est là qu'intervient André Le Gac, conseiller général de gauche, en général tenu pour un "ami du breton". Il demande aux parents de Div Yezh d'abandonner leur projet cette année car cela fait trop de remous. Les parents refusent, évidemment.

Le 14 septembre, André Le Gac et le maire écrivent à l'inspection d'Académie pour souhaiter que la "délibération" du conseil municipal soit appliquée.

Le 15, un fax de l'inspection d'Académie arrive en mairie : "J'ai décidé de renoncer pour cette année à la transformation du poste d'instituteur bilingue. La situation reste donc en l'état avec trois classes." Est-ce à dire que la classe bilingue n'était pas une classe ?

Dans cette affaire, on a assisté à une véritable hystérie antibretonne, orchestrée par des élus comme André Tanguy et des fonctionnaires comme Mme Treal. La lâcheté d'autres, comme André Le Gac ou la mollesse de l'inspecteur d'Académie Blanchard ont fait le reste...

Et voilà comment, en France, à quelques mois de l'an 2000, meurt une classe bilingue et comment on respecte la liberté de choix des parents (bretonnants).

Leurre de vérité

Puisque l'on vous demande de vous réjouir !

Guy Debord, dénonçant – voilà maintenant quelques lustres – la société du Spectacle, avait fait œuvre de clairvoyance si ce n'est de prémonition. Chaque jour apporte son lot de confirmations de sa thèse : la société contemporaine recherche et cultive le Spectacle qu'elle voudrait permanent et total. On marche doucement vers cette issue dramatique.

L'océan festif

Depuis quelque temps des aréopages composés de nombreuses têtes pensantes (hommes politiques désormais sans mandat, chefs d'entreprises géantes ou très en vue, économistes – pas n'importe lesquels ! –, etc.) sont conviés, en dehors de toutes organisations officielles, à réfléchir sur l'avenir du monde. Il ressort de ces fulgurantes réflexions que demain 20 % de la population de la planète suffiront à faire tourner le monde et ses affaires. Ceux-là vivront bien et souvent très bien. La grande question est : que faire des 80 % dont ces penseurs éminents ont déjà fait le deuil de leur utilité ? Il faudra leur assurer le minimum : assez de nourriture pour qu'ils survivent, des jeux à profusion pour les déceurer et ainsi les dompter pour longtemps. Dans ces réunions des élites planétaires, on appelle cela le *titytainment*⁽¹⁾.

Alors des jeux ! De toutes les couleurs, de toutes les formes, de tous les horizons. Pourvu qu'ils soient sans cesse plus massifs par l'adhésion accélérée de nouveaux adeptes. Grâce à la télévision mondialisée et à Internet leur diffusion est immensément facilitée. Cet univers médiatico-ludique voit se côtoyer jeux télévisés débiles, *rave-parties* débridées, *techno-parades* militaires ou *Menace fantôme* hollywoodienne.

On perdrait un temps précieux à y chercher de l'imagination, de l'esprit de singularité. Tous les ludions rassemblés souhaitent la même chose : être ensemble pour tous faire la même chose. C'est le nombre – la masse – qui compte. Rien d'autre.

On rêve de Spectacle géant, planétaire. Grâce à la mondialisation du jack-languiisme, cette doctrine où la confusion entre modes et cultures est sans cesse plus approfondie, on y parviendra. L'ancien ministre de la Culture – ne l'est-il pas toujours ? – ne souffre en la matière aucune concurrence. Il est, du reste, imbattable !

Que trouve-t-on au-delà de la ligne d'horizon de cet océan festif ? La puissance du Marché, bien sûr. Tout est devenu marchandise, la fête comme le reste. Le Marché et sa puissance d'orchestration : on nous convoque tous au même moment, au même endroit. On y va au pas cadencé. Il faut vite aller voir le dernier *Star Wars* qui en fait est le premier. Samedi prochain c'est la techno-parade : si t'y va pas, t'es pas branché !

L'Etat fêtard

Et l'Etat de donner l'exemple : officiellement la musique se fête le premier jour de l'été ; encore merci à ce

bon Jack. Ce jour-là, vous pouvez faire tout le bruit – mélodieux ou non – que vous voulez. Tant pis si ce tapage ne parvient pas tout à fait à masquer la honteuse situation de l'enseignement musical en France. Il suffit au moins à étouffer les chanteurs et musiciens des rues que l'on bâillonne tout le reste de l'année. Vous comprenez, braves gens, ça fait désordre. La fête, oui, mais dans l'ordre, et quand on vous le demande.

Et l'on n'a pas encore tout vu ! Le passage à l'an 2000 se promet d'être délirant lui aussi. En cette circonstance, unique par définition et par insignifiance, l'Etat va-t-il s'abstenir d'apporter sa pierre à l'édifice joyeux ? Non, c'est évident. Le ministère de la Culture – à lui tout seul – va mettre 400 millions au pot. Qui dit mieux ? 400 millions ! Quelle belle fête ! Et quelle imagination ! Qu'on en juge avec un seul exemple : le périphéroek, de la musique rock tout le long du boulevard périphérique parisien. Il fallait y penser. La doctrine de Jack a séduit Catherine. Quelle fascination !

Tant pis si dans le même temps on songe à fermer pour six mois le théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, théâtre en milieu populaire qui travaillait si bien avec les écoles grouillantes d'enfants, qui sans cela ignorerait tout du théâtre et de ses trésors. Mais voilà, il y a un trou de 10 millions, 10 petits millions. Et Catherine ne les a pas. Ou plus. On ne peut pas fêter dignement l'éphémère passage à l'an 2000, et en même temps, récompenser le travail durable des théâtres qui ont le malheur de vouloir sortir le théâtre de l'élitisme. L'an 2000 médiatisé, même éphémère, ça paye. La culture – la vraie – dans les banlieues, ça n'est pas monnaie. Rideau !

Et la bibliothèque Mazarine ? Il lui faudrait 40 millions pour la sauver de la ruine. Le dixième de ce que la digne continuatrice de Jack Lang va engloutir en une folle mais courte nuit. Avait-on besoin d'un ministère de la Culture pour en arriver là ? Sans doute : seuls nous n'y serions pas parvenus...

L'Etat bienveillant aime à voir les citoyens se réjouir, pourvu qu'ils ne songent qu'à cela. Tocqueville qui dénonçait cette forme d'Etat était lucide et lui aussi prémoniteur. Cet Etat bienveillant, il ne fait plus de doute qu'il l'éteint, il hébète et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels, dont le gouvernement est le berger. » Allez sagement, blancs moutons, *Halloween* déjà vous attend.

Yann FIEVET

(1) Néologisme forgé à partir de *entertainment* (divertissement) et de *titts* (seins en argot, seins nourriciers bien sûr). Sur cette question on pourra lire H.P. Martin et H. Schuman, *Le piège de la mondialisation*, Solin-Acte sud, 1997 ; ainsi que J.C. Michéa, *L'enseignement de l'ignorance*, Climats, 1999.

POBL VREIZH

Trizeket rann

Terminator

E ostaleri "Ti Janig" e Plouarmel emañ Lomm, Ivonig, Maria ha Yann ouzh taol oc'h evañ ur chopinad evel bep beure. Ouzh ar c'hontourer Paol ar Sidaner ha Goneri, ur studier yaouank a zo o kentañ kaziou gant Janig, an ostizer.

— Echu eo an eost ganit ? eme Yann Gerbrad, ar menajer kozh da Baol ar Sidaner.

— O ! Ya pell 'zo, eme hemañ. Bremañ ne vez ket gwelet an eost o tremen ken.

— Nann, da, eme Yann. Gwechall e pade ur miz pe ouzhpenn. Amzer da droc'hañ an ed, da savadellin anezhañ er park, da charreat anezhañ d'ar gêr, da vernañ anezhañ war al leur ha da dornañ anezhañ. Poan ha c'hwenn a veze neuze met plijadur ivez evit ar wersed", ar merc'hed hag ar vugale.

— Gwechall, eme Lomm, pa zeue ar vaperur⁽¹⁾ e veze div c'hast d'he heul : hast da welet anezhi oc'h errouet ha hast da welet anezhi o vont kuit.

— E Kelleg, du-hont, eme Yann e oa un eskouadenn hag eno e veze plijadur, me lar dit, troioù a veze graet d'an dud ivez, troioù-kamm peurluviañ. Ur wech e ti Fañch Herve, unan eus ar baotred a oa o kas ed d'ar solier en doa, evit farsal, lazhet an tan gaz, dindan ar yer a oa o pouzhañ er soubenn e-barzh ur pod-houarn bras.

Ur pennad goude, ar geginerez he doa adenaocet an tan ha gouevet piv en doa graet an taol. Neuze evit en em verjin e skulhas dour beriet e botoù-koad ar farser chomet e traoù ar viñs da vont d'ar solier. Hemañ en ur ziskenn ar viñs voan-mañ a-souz a-dreñv a lakeas e dreid en dour beriet. Devet e oa bet solioù e dreid dezhañ ha pell amzer e oant bet o wellañ.

— Ya, mizer en doa bet sur ha n'eo ket marteze, eme Lomm.

— Kruz e oa an dud gwechall memestra, eme Maria.

— Ya, met plijadur e veze ivez, eme Yann. Kement a dud a veze war al leuren ne labouront nemet bep eil hanter eur. Neuze e c'hwitelle ar vaper hag e veze cheñchet skipailh war ar bern ed pe war ar bern plouz pe e lec'h all. Pa ne labouront ket, e rae ar baotred yaouank o faber dirak ar merc'hed hag e kontent loegeth⁽²⁾ dezhe pe neuze e



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

tispakent o nerzh diraze en ur c'houren, plegañ pognez, sevel un ahel-karr, pe sammañ ur sac'had gwizh. Darn all a c'hoarie boullou ma veze un alez.

— Ya, eme Lomm. Ha labour a oa evit pep rummad tud war al leur. Ar baotred kozh war ar bern plouz, ar merc'hed hag ar vugale gant ar pell, ar wersed war ar bern ed, war ar c'houer⁽³⁾ hag o kas ed d'ar solier.

— Kas ed d'ar solier ! eme Ivonig. Me 'm eus bet graet se alles. A-wechoù e veze start. E Pont ar Stivel du-hont e oa (hag a zo bepred, moarvat) ur viñs vaen, unan sonn, me lar deoc'h. Honnezh ne oa ket aezet.

— Nann, eme Yann, soñj am eus. Ha bremañ e vez graet an traoù buan ha buan, kaje hep goud deomp.

— Gant ar maiz e vez un tamm plijadur, eme Baol ar Sidaner.

— Ya, met n'eo ket memestra, eme Yann ?

— Klevet 'peus, eme Baol adarre, klevet 'peus e vo gwerzhet prestik gwizh ha ne vo ket posupl tennañ had dioutañ !

— N'out ket sot, geo ? eme Yann.

— Pa laran dit, eme Baol. Ne servijo da vann ebet mirout greun d'ober had abenn ar bloaz war-lerc'h. Ne ziwano ket. Ne servijo an had prenet nemet ur wech. Terminator a vez graet eus se gant tud 'zo.

— O ! eme Lomm, en taol-mañ eo trec'het ar deskamant war an dud ! Penaos e c'hellint ober se ?

— Feiz, paotred ar c'hompagnunezhioù bras, ar firmoù bras, a zo leun a itrikoù. Kavet o deus an taol da zisprelhañ an had hag evel-se ne vo ket posupl adimplij ar frouezhenn savet dioutañ. Ar venajerien a ranko prenañ o had bep bloaz hag evel-se e vint liammet.

— Ya, huallet ha pennasket. Blouket ha minellet, eme Lomm.

— Ar wirionez a zo ganit, eme Yann.

— War ar gwenan emañ ar c'hleñved ivez, eme Ivonig, diwar an had maiz a vez gwerzhet prest ha tout gant ur produ evit distrujañ al louzoù da heul.

"Ar gaucho" a vez graet eus ar produ-se. Ha pa sun ar gwenan ar plant savet diwar an had louzaouet gant "ar gaucho" e kollont o oremus, e vezont dall ha mezv ha ne gavont ket ken an hent d'o ruskenn. Mervel a reont war ar parkoù ha se zo kaoz e vez goulo ar ruskennoù.

— Ya, gwir eo, eme Baol me anavez unan en deus kollet daou-ugent ruskennad evel-se, nevez 'zo.

— Sebiant fall, eme Yann. Ma varv ar gwenan e varvo an dud ivez a-raok pell.

— Ha neuze, eme Baol ar Sidaner adarre, klevet ho peus komz eus Dolly an dañvadez klonet, pimpatrom unan all, hag eus an ojeemoù ?

— Klevet 'm eus, eme Yann, met ni 'zo re gozh bremañ. Un tamm leve a vez roet deomp gant ar gouarnamant. N'eo ket kalz a dra, n'eo ket druz ar peurlu met graet e vez gantañ. N'eo ket gwir Lomm ?

— Geo, da ! met pegoulz e teulo un tamm skiant vat d'an dud, ivez ?
(Da vezañ kendalc'het)

Notennañ :
(1) ar wersed : ar wazed.
(2) ar vaperur : la locomobile et par extension l'ensemble du matériel de battage.
(3) kentañ loegeth : kentañ loagraj - raconter des billevesées.
(4) ar c'houer : an dormeur.



Pa 'm eus sellet oazh abadenñ "La marche du siècle" d'ar merc'her da noz 20 a viz Herve e oan un tamm nechet... An danvez a oa an doare da vezañ gall war dreuzoù an trede maled... Diwar-benn an "unvanezhioù" evit kemer ar ger dibabet gant Ronan Koadig e vije ar gaoz eveljust. Gant ar pezh a lenner hag a glevet er mare-mañ a-barzh integristet ar rallijon "Frais" hent nemetañ an hollvedel gant e vanveg burzhudus ar galleg "yezh lidoù ar sklerijenn", latin ar bed a-vremañ, diwar-benn ar pobloù bihan hag ar Vretoned dreist-holl, e oa peadra da gaout disfi...

N'em doa ket ezhomm da vezañ aonik... setu bremañ ma soñj da nebeutañ.

Ha, koulskoude, pa 'm eus gwelet aze unan eus pipien an "Talifraneked", Max Gallo, ha Philippe Seguin, pa 'm eus klevet kentañ gouiennoù Michel Field diwar-benn an emgartertezh a vije, sañset, hini ar pobloù bihan... on chomet nechet... Ar pennad film kentañ diwar-benn enez ar Reunion ne oa ket evit m'entañ ac'hanon... Ur "farsadenn" evel m'ea deus laret unan eus ar berzhidi.

Ha nann ha tamm ez ae ar gaoz endro, ha dont a rae filmig goude filmig, an eil plijusoc'h evit egile. Gwelet a vije splann eus peseurt tu e oa ar re serrat.

Ergerzh ar c'hantved

Kaset eo bet brav Max Gallo da sutal p'en deus klasket en un doare dizonest met ken boutin e touez izili e sektern, ober ur meskaj etre pobloù bihan ha tu dehou pellañ ; stanket eo bet e c'henou p'en deus klasket hep an disterañ mezh ober aon gant skouer Yougoslavia. Ne oa nemet gwelet ar re all : sioul, prest da eskemm, doujas an eil evit egile, laouen o vezañ disheñvel evit gellet pinvidikaat an eil egile.

N'eus ket tu da adlaret an holl frazennoù a-bouez bet klevet, mat eo bet Lama, mat Jossic, dreist ar skrivagner eus an Antilhez, dreist ar gelennerien skol-veur...

Tri zra a chom dispar evidon : gwelet Max Gallo o venel dilavar e-pad da nebeutañ an hanter eus an abadenñ ur wech bet laret dezhañ gant Soazig ar Gall pegen bouch e c'helle bezañ a spered daoust d'e holl "ouiziegezh", klevet Seguin o laret en un doare

demagogel e oa echu mare an heñvelekaat ha deut mare an degemer, hag ar film diwar-benn Elizas a ziskoueze sklaer e oa tu er framm gall da zoujañ d'an disheñvelidreioù... pa veze c'hoant.

Trugarez d'an tele pa c'hall reñ dimp un diviz eus al live-se, pa vez kaset nerzhioù ar gasoni, an heñvelekaat hag ar brasoni (1% - ha c'hoazh ! - eus an dud a vev war an tamm douar palatze-mañ o kredin reñ kenteleioù d'an holl re all...) eus o zu, tu ar c'hilstourm, pa weler o iwanañ ur bed liesurt a eskemm hag a zoujañs... Pa weler pegen kreff eo hon arguzennoù ken ma tie asañtin difennerien speredek (met kalet, arabat disoñjal) ar galleg hag ar framm gall ez eus un dislavar etre gouleñ he flas evit o yezh ha flastrañ didreuz reoù all... asañtin ez eus tu da vezañ Jirondin er Frais a-vremañ.

Un abadenñ da adwelet. Da lakat tud'zo da sellet outi...

Pegoulz abadennoù a seurt-se war hon zele "rannvro" ? Pegoulz ul live a breder evelse, un doujañs evit rolennoù an demokratelezh e Oust-France pe an Télégramme pe... Télérama ? Un deiz bennek, marteze ? Tu zo da huñvreal... ha da ganderchel da stourm...

Milio LAENNEG

Pennduig ma c'hazhes

C'HWEC'H GOUR'CHEMENN I KRAPOUD D'AR GWEZ

"Ankouet zo bet deoc'h daoù dra :

- ne ouit ket ken emma diskennet mabden ag ar gwez.

- n'ho peus ket soñj boud krapet beg ar gwez uhel da fon diñ neizhioù ar piged pa oac'h goujard.

- 'el ar marmous bras, 'el Lorañs Outang*.

"A c'houde m'oc'h diskennet, ne ouit ket ken sevel da da poue beg ar gwez. Kar ur beg zo gend ar gwez, evid tapoud o anal hag ar bannoù heol. "Beg ar gwez" a vez laret ha pas "lein" ar gwez.

Moned d'ar gwez
Krog banhe ged daouarn na ruskont ket
Krog banhe 'el ma krogit' barzh ur plac'h.
Ho kwellañ sportision hé mem ne labouront maed ged lod ag o c'herc'h.

Mari-Jo Perec a ra ged he diwhar
Noah ged e ziwrech, un tammig ged e ziwhar

Platin ged e ziwhar...

Nag an tachadoù 'rall' ? nag ar c'horv a-bezh ?



"A mod-mañ hebkén e laboura toud ar c'horv :

krapoud d'ar gwez stardin aneche ged ho taouarn iwinet, ged ho tiwhar seulet, ged ho pruch distouev, ged ho pouton krapouevzh kreis ho sach-tor...

ra'h ho korv bar jeu, ha sevel da lein e'id adkavoud kavel ho kourdadou...

"Gwriad! gwriad ! a laroñt toud, ankouet dehe 'oa o gwriad da lein, beg ar gwez !

"Ur wezh e beg ar gwez, e weloc'h ar bed ged daoulagad nevez. Mo dehe daic'het ar baotred da grapod 'el sen, no dehe savet na armoù na bresel... Na pessort doujañs o dehe bet deoc'h gwez an Natur !

"Ya, mall bras eo deoc'h krouñ ul lec'h d'ar "Chrapou er gwez" e kampionad ar C'hoarioù Olympe !

* Setu ase ma gourc'hemenn kentañ eme Pennduig.

Herri AR BORG

* Lorañs Outang : ur studieres a selaoe ged ewezh deoc'h kenteleioù don M. Kerrain a-zivoud Freud, beteg tostaad 'gostig re deoc'hoñ (Pobl Vreizh n° 7...)

KINNING LABOUR

Bez emañ Ti ar C'hoajoù o klask un den denedet gant ur gevrad implij-yaouank evit :

- Kelaouiñ an dud diwar oberiantizoù ar greizenn (natur ha sevnadur Breizh).

- Ober war-dro ar stlenneg.

- Brezhoneg komzet, lennet ha skrivet.

Kasit ul lizher en em ginnig hag ur CV e brezhoneg hag e galleg d'an Aotrou Maer - Ti Kêr - 22160 Ar Chapel Nevez.

Adembannadurioù ha Traoù Nevez



Adkavet e vo levr Jakez Riou (1899-1937) *An ti satanazet*. Embannet eo bet d'ar 1530 hag e 1921 war e *Coutrier du Finistère*, e-giz romanant-kazetenn. Moulet eo bet e-giz ul levr gant *Skridoù Breizh* (1914) hag adarre e 1966 gant *Studi*. Ad-drugarez da *Vrud Nevez* e vo adkavet.

Adkemeret eo bet embannadur *Studi*, ha kavet da heul an istor, "Buhez hag oberennou Jakez Riou", hag ivez ur bajennad "Ar Skrid", kalz berroc'h eget an hini bet war *Studi* gwechall.

Kaset e vo al lennerien e bed ar skrivagner, e Lotei, e Bro-Gerne. Gant trioù-kamm an daou lakepod Job ha Lom. O klask spontañ o moereb Mari, goude ma oa aet diwar wel Tonton Herri, beuzet(?), he gwaz. Ha "satanazet" he zi ganto. Deoc'h c'hwiz da lenn an istor ha da c'hoarzhin.

Rak n'eo ket heñvel ouzhan danevelloù *Geotenn ar Werc'hez*. Un doare fentus hag a vo kalz uheloc'g c'hoazh e *Nomenoe-oc*!

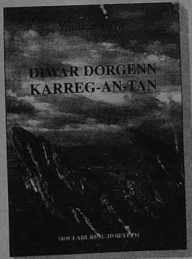
Ul leor evit an holl. Aes da lenn. Golo skudennaouet gant J.P. Guiriec.

Gant *Diwar dorgenn Karreg-an-tan* e chomomp e Bro-Gerne. Al levr-mañ a ginnig dimp danevelloù savet gant Yeun ar Gow (1897-1966). Ur skrivagner!

anavezet mat. Pevarsek danevell bet embannet etre 1937 ha 1944, al lodenn vrasañ anezho. Met ivez ouzhpenn un dredereenn bet skrivet etre 1964 ha 1966 ha chomet diembann. Adkavet am eus, da skouer, "Ar Marc'heg Gralet" bet moulet war SAV (Goañv 1944) ha lennet ganin d'ar poent-se, hep din gouzout ma oa kuzet Yeun ar Gow dindan anv... Yann ar Gevell!

Adkavet e vo ivez ar pennad "Ar person div wech gall", bet embannet nemet e 1965, war *Ar Vro*, pa oa marv ar person-se: "...gras dezhañ da vezañ bremañ e baradoz Doue, daonet d'e heskinerezh karsus em c'hennoù".

Per Denez a ro deomp, "Goude-skrid. Meurzh 1999", displegadurioù all diwar-benn an istor-se. Gentañ ivez e derou an dastumad pemp pajenn: "Skrimagner, ye Unun a-zoare. Hag a c'hell bezañ enet g'ouez hor re wellañ".



Ur blijadur evit al lennerien adkavout brezhoneg ha spered Yeun ar Gow (gant ur poltred eus 1963).

Gant *Mouladurioù hor yezh*, ivez, e vo kavet barzhonegoù, "Blaz ar vuhez", savet gant Tugdual Kalvez:

"Ma barzhonegoù a netra am eus savet gant ma buhez a wir galon
poan diwar boan
joa diwar joa
elfennoù gwad eus ma ene."

Barzhonegoù ivez war hor bro hag hor yezh. Da heul lavarenn Anjela Duval: "Ar pezh a skuizh ac'hanon eo komz galleg". Hag ivez, "Bez ti-Voujered", gant komzoù



Yann Chouat, advokad / F. Berien / "Ar bobadennoù zo pivzeg kentoc'h feulster". Ha koulskoude, e *Gouag*:

"Ne vo ket peoc'h hep reizhded
Ne vo ket reizhded hep reveulzi
Ra vo reveulzi hep gwad!"

Sant-Ivi, 27 Ebril 1975.

Ul leor kinniget:

"D'ar holl re a brezege brezhoneg o hendaoù.
D'an holl re a vrezhoneg o diskennidi."

Livadur ar golo gant Arzela Kalvez. Evit kregin ur pennadig gant Per Denez: "Barzh hag all..."

Barzhonegoù savet evit bezañ komprenet... Trugerezh.

Glaoda MILLOUR

Jakez Riou. *An ti satanazet*. 128 p. 50 L. *Vrud Nevez*.

Tugdual Kalvez. *Blaz ar vuhez*. 71 p. 60 L. *Mouladurioù hor yezh*.

Yeun Ar Gow. *Diwar dorgenn Karreg-an-tan*. 170 p. 80 L. *Mouladurioù hor yezh*.

Monsieur le Directeur

Passant parfois devant votre collège, je me réjouissais d'y voir un peu de couleur sous la forme de trois drapeaux, un peu petits à mon goût, mais tout de même ! Il me semble en effet que dans une époque qui manque de "repères" les symboles sont importants. La preuve, c'est que des collectionneurs avisés vous les avaient chouravés...

Ce fut donc un plaisir de saluer leur retour, mais surprise, à l'occasion de la visite chez vous d'un groupe de jeunes Allemands, le Gwenn-ha-du qui symbolise notre pays s'est trouvé remplacé par celui de vos invités. Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ?

Se trouverait-il dans votre collège quelqu'un qui penserait qu'il y a des petits symboles, des moyens symboles et des grands symboles ? Déjà, c'est ce qu'on pouvait croire en voyant que, dès l'origine, l'un des "mini-mâts" était plus maxi que les deux autres ! Cela se confirme par le choix de celui qui a été mis en pénitence...

Alors je me pose des questions : l'avenir, c'est-à-dire l'Europe, est-ce moins important que la France mais plus important que la Bretagne ? J'ignore de quelle région d'Allemagne viennent vos correspondants, mais une chose me semble certaine, s'il y a des drapeaux dans leur collège, je ne pense pas qu'ils amènent celui de leur coin pour un autre. Là-bas on est, très logiquement, à l'ord de son land... Et sont-ils très heureux de voir durant une semaine leur emblème rabaisé de 10 cm par rapport à celui de leur note ? Ils ne sont pas habitués à l'impolitesse, eux !

Notons que toutes ces choses bougent rapidement. Par exemple, en dix ans, c'est fou ce que le différentiel entra la taille du mât central, autrefois clairement affirmé et celle des deux autres s'est rebourcé, là où il existe encore.

A mon avis, ceci est une bonne évolution qui peut cependant être soignée, soit d'économie si l'on choisit de s'aligner sur le bas, soit de dépenses plus somptuaires si l'on choisit de s'aligner sur le haut.

La solution à ce genre de problèmes existe. Elle s'applique désormais un peu partout. On met quatre "maxi-mâts", de taille égale, avec les symboles de l'Europe, de la France, de la Bretagne et de la ville ou du collège. Quand des amis d'autres régions du monde nous rendent visite, on remplace le quatrième symbole par le leur. Ainsi tout le monde est content et l'on évite d'établir une hiérarchie désagréable entre des "valeurs" cotées différemment selon les bourses et les époques et dont le caractère changeant s'affirme chaque jour.

Vous remerciant de votre attention, croyez, Monsieur le Directeur, en mes sentiments très amicaux et en ma parfaite considération.

AL LOUARN

Nouvelle formule pour Chevènement



Les petits Canariens vont apprendre le silbo

Le sifflement obligatoire à l'école

Le silbo, dialecte sifflé unique au monde, pratiqué sur l'île de La Gomera dans l'archipel espagnol des Canaries va devenir une matière obligatoire à l'école primaire dans l'île.

Ce n'est pas une blague. Le silbo se pratique en introduisant ses doigts dans sa bouche de différentes façons. En même temps, on se sert de ses mains comme porte-voix. Avec tout cela on parvient à avoir des conversations articulées.

Cela fait plusieurs centaines d'années que ce langage siffle, modulant d'une manière stridente les syllabes de la langue espagnole, a été mis au point par les bergers de La Gomera. Comme le relief de l'île est très accidenté, ce dialecte très sonore permettait aux hommes de com-

muniquer entre eux. Les messages pouvaient ainsi passer par-dessus les profondes vallées, les gouffres et les précipices et être entendus à plus de trois kilomètres.

Très développé à une certaine époque, le silbo a fini par pratiquement disparaître dans les années soixante. Puis il a connu une résurgence grâce à plusieurs initiatives locales, comme l'instauration annuelle d'un « jour du silbo ».

L'an dernier, le gouvernement régional des Canaries a décidé de faire du silbo une matière obligatoire dans les écoles primaires de La Gomera, et facultative dans les écoles secondaires.

(Source : Ouest-France)

Syndicat

Le Syndicat Occitan de l'Education interdit d'élections

Le 7 décembre se dérouleront les élections professionnelles dans l'Education nationale. Comme tous les trois ans les enseignants des premier et second degrés éliront leurs représentants dans les commissions paritaires.

Dans un pays démocratique tout syndicat régulièrement enregistré devrait pouvoir se présenter aux élections professionnelles. Ce n'est pas le cas en France.

Le S.O.E., enregistré à la préfecture de Bordeaux depuis 1990, a vu ses listes invalidées pour le motif qu'il n'était pas jugé "représentatif".

Pour la première fois une liste "nationale" de professeurs certifiés, présentée en alliance avec le S.T.C. (Syndicat des Travailleurs Corses) regroupait des enseignants alsaciens, basques, catalans, corses, occitans, savoisiens résidant dans 23

départements différents. Elle ne pourra défendre ses idées.

L'administration rectoriale et ministérielle applique sans faille l'injuste loi "Perben". Elle autorise les uns à se présenter et l'interdit aux autres. Peut-on parler de libertés syndicales, d'élections libres, de démocratie ? Comment peut-on devenir représentatif si on ne peut pas se présenter devant les électeurs ?

Ce n'est pas la première fois que la loi "Perben" est ainsi utilisée. Ainsi la représentativité a été récemment refusée au S.T.C. pourtant en tête des élections prud'homales en Corse du Sud, ce qui a été dénoncé par la Ligue des Droits de l'Homme, le 4 septembre dernier à Ajaccio.

A quand les candidatures officielles ?

Y.J.

D'autres le disent...

La Bretagne aurait tout à gagner – à l'instar des Landers allemands – de certaines provinces espagnoles – à revendiquer un accroissement de ses pouvoirs.

Outre une plus grande autonomie de gestion, cela lui conférerait une maîtrise plus proche de la réalité et certainement plus de justice dans le rééquilibrage de son territoire.

Il s'agit-là d'un pas difficile à franchir pour un Etat jacobin, mais... pourquoi pas ?

Christian MÉNARD
Conseiller régional UDF de Bretagne,
Maire de Châteauneuf-du-Fauu

(Ouest-France/Septembre 99)

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Economie

A propos des farines animales, un avis à connaître...

J'émetts quelques réserves à la dernière campagne de pétitions de l'UDB concernant les farines animales. L'interdiction totale pose en effet des problèmes difficiles à résoudre et elle ne me semble pas nécessaire.

Pour les bovins sensibles à la BSE (maladie de la vache folle), la mesure est justifiée. Il était trop tentant pour certains industriels peu scrupuleux d'utiliser les stocks de farines non utilisées en provenance de Grande-Bretagne et il y avait nécessité absolue de rassurer rapidement et totalement les consommateurs.

Pour les porcs et les volailles, il n'en est pas de même. Non sensibles à la BSE ils sont, de plus omnivores. Les porcs ont toujours été nourris avec des protéines animales. Autrefois, en Bretagne, c'était le « petit lait » remplacé maintenant, en partie par les farines qui apportent certains acides aminés et minéraux que ne possèdent pas les produits végétaux. Leur adjonction à 5 % n'a jamais altéré la santé des animaux ni empêché leur croissance, au contraire. Elles n'ont donc en soi rien de nocif si elles sont de qualité et fabriquées dans les normes, sans germes pathogènes et sans substances indésirables. En tout cas, le risque est minime, s'il existe. La surveillance devra cependant être accrue et les margoulinis coupables de malfaçons sévèrement punis.

Une grande maison d'aliment a annoncé récemment à grand renfort de publicité, qu'elle supprimait les farines d'origine animale. Techniquement c'est possible mais il y a un surcoût non négligeable et, peut-être, une baisse de rentabilité. Les éleveurs bretons principalement concernés, l'accepteront-ils face à la concurrence acharnée des pays voisins ? D'autre part, la maison peut-elle garantir que les

tourteaux de soja en provenance essentiellement des USA et d'Amérique latine ne sont pas issus d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Espérons qu'il ne s'agit pas là d'un simple effet d'annonce.

Autre problème : l'élimination des déchets d'abattoirs et des cadavres d'animaux par les équarrissages. C'est un service public destiné à l'origine à empêcher l'apparition ou l'extension de maladies animales dont certaines transmissibles à l'homme : charbon, botulisme, etc. S'il y avait interdiction des farines, le coût en serait considérable. Les équarrisseurs qui tirent actuellement profit du recyclage des déchets animaux n'accepteront pas

possible de voir à perte de vue des champs de maïs. Y a-t-il une relation ? Le maïs est une plante intéressante, très énergétique mais qui a le gros inconvénient d'être carencée en matières protéiques et en minéraux d'où nécessité d'aliments complémentaires. Or, cette culture, déjà trop répandue, est subventionnée de manière exorbitante (2.500 francs l'ha). Ne serait-il pas judicieux de demander le retrait ou du moins la réduction de cette subvention pour la reporter sur l'herbe par exemple ou les protéagineux ? Cela inciterait les éleveurs à utiliser davantage les méthodes traditionnelles qui nécessitent moins de complément et donc moins de dépenses. Pourquoi, par exemple, se priver de protéines si généreusement fournies par les légumineuses à partir de l'azote de l'air ? Chez les vaches laitières, des exemples nombreux l'ont montré, le retour à ces méthodes s'est révélé rentable. L'environnement a tout à gagner : moins d'engrais, de pesticides, de nitrates dans l'eau... et de surproduction.

D'autre part, sait-on que l'ensilage de maïs est en grande partie responsable de l'apparition ou l'extension de la listériose en France ? Si la maladie animale est en régression grâce à des méthodes d'utilisation plus rationnelles, l'ensilage contribue encore, dans une moindre mesure certes, à la multiplication du germe dans l'environnement. Raison de plus pour demander

plutôt que l'interdiction totale des farines animales, la suppression de la subvention « Maïs ».

La partie sera rude. Ses plus ardents partisans sont, je présume, les fabricants et marchands d'aliments complémentaires et leur influence est grande auprès des élus, au nom du progrès et de la productivité...

C. DAVID

19



NOUVELLE ERREUR DE NAVIGATION DE L'ABBÉ COTARD : L'EMBARCATION ATTERRIT EN SUISSE !

Economie

Il croit à l'avenir économique du cabotage, Marcel Le Roux, directeur de la C.L.T.

Marcel Le Roux a 46 ans. Ce Bigouden, né à Pont-Abbé, diplômé d'études supérieures de la Marine marchande, fut capitaine de 1^{re} classe et totalisa dix ans de navigation au long cours avant de prendre la direction de la C.L.T. à Nantes.

Le Peuple Breton : Monsieur Le Roux, pouvez-vous nous présenter brièvement la Compagnie Ligérienne de transport et ses activités ?

Marcel Le Roux : L'activité de la Compagnie Ligérienne de Transport (C.L.T.) a débuté en 1982. La C.L.T., directement ou par les filiales qu'elle a développées, exerce différentes activités dans le domaine du transport fluvial, fluvio-maritime ou maritime :

- le barging (transport par barge) de charbon (activité fluvio-maritime) ;

- la manutention de marchandises en vrac, par le moyen d'un outillage privé à raison de 1,5 à 2 millions de tonnes par an ;

- le transport fluvial entre Saint-Nazaire et Angers par barge de 1.000 tonnes ;

- la vente de conseil en organisation et études dans le domaine du transport par voie maritime et par voie fluviale.

● Par Marine Energie :

- le barging fluvio-maritime de produits pétroliers dans l'estuaire de la Loire, ainsi que le cabotage maritime de proximité en liaison Continent-Corse.

● Par Finist'Mer :

- des croisières découverte de l'estuaire de la Loire ;

- le transport de passagers sur les îles Molène et Ouessant ;

- la gestion de grands voiliers exploités en croisières-charters sur l'Arc Antillais et la Méditerranée ;

- et une très récente diversification par le rachat et l'exploitation d'un hôtel situé sur l'île d'Ouessant ;

● Par la nouvelle « Compagnie Comorienne de transport » :

- les liaisons maritimes inter-îles (passagers et fret) opérationnelles début 2000.

Le P.B. : A un spécialiste comme vous, on est tenté de demander : le cabotage intra-européen a-t-il un avenir ? La Bretagne qui fut grande chaque fois qu'elle misa, dans l'histoire, sur la mer, pourrait-elle retrouver de l'activité et de l'emploi grâce au cabotage ?

M. Le Roux : On ne peut que répondre affirmativement à la question de l'avenir du cabotage intra-européen. Le cabotage pourrait sans aucun doute revenir à la base d'une activité économique locale et donc supporter l'emploi par le développement des petits ports locaux (Quimper, Saint-Brieuc, Vannes, Lorient, Concarneau, Brest, Roscoff, etc.). Il n'est qu'à observer ce qui est fait par les pays scandinaves pour être persuadé des atouts de nos régions littorales.

Le P.B. : Quels sont (éventuellement) les obstacles qui s'opposent au développement du cabotage régional ?

M. Le Roux : Le plus pénalisant est en premier lieu :

- 1) le coût des escales
- 2) les habitudes de manutention
- 3) l'importance des charges sous pavillon français à comparer avec celles de nos compétiteurs
- 4) la surnormalisation des navires d'utilisation locale.



Pour illustrer ces propos, sachez que nous avons essayé de mettre en place un trafic entre les ports de Montfort et de Brest, mais le coût des deux escales était supérieur au seul coût du fonctionnement du navire.

Le développement du cabotage régional est essentiellement une affaire de volonté, qui inciterait à la simplification des modes de fonctionnement spécifiques à cette activité. Son organisation et sa réglementation sont trop liées au transport maritime classique (Over sea) alors que le cabotage local ou bornage s'apparente réellement plus au transport intérieur dont il doit s'inspirer pour la simplicité et l'efficacité. En conclusion, le petit cabotage sera réhabilité lorsque cette activité jouira de la même simplicité administrative globale

c'est-à-dire quand ces petits navires seront somme toute considérés comme de gros camions.

Le P.B. : Vous êtes connu pour avoir commandé une unité (Le Guillaume Sezec) à un chantier breton. Seriez-vous prêt à recommencer l'expérience ?

M. Le Roux : Oui, nous avons d'ailleurs un projet qui devrait être réalisé en début 2000 sauf si nos détracteurs dans le Ministère arrivent à leurs fins et par leurs actions nous obligent à construire à l'étranger. D'autres projets de construction sont également en négociation et pourraient déboucher dès l'année 2000.

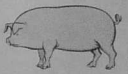
Le P.B. : Dans un article très récent de "Ouest-France", le journaliste Louis Le Méter pose la question : "Faut-il régionaliser la gestion des ports, notamment sur la façade atlantique ?" A cette question qui touche directement l'avenir breton, que répondez-vous ? Êtes-vous d'accord avec le maire de Saint-Nazaire qui souhaite qu'une deuxième phase de la décentralisation s'empare du sujet ?

M. Le Roux : Je connais Joël Bateau, le maire de Saint-Nazaire et partage parfois ses vues en matières portuaires. Cependant plus important que la nature même du statut d'un port, m'importe le « pour qui » et le « comment ». En ce qui concerne les métiers sur lesquels nous intervenons (cabotage - bornage - manutention - transport fluvial), il me paraît essentiel que la capacité de décision soit extrêmement proche des lieux d'opération. Dans ces métiers de service pour être efficace, il faut surtout faire preuve de pragmatisme. N'oublions jamais qu'un port est avant tout au service de l'économie, il doit être à la fois, pour le niveau international un outil d'exportation mais aussi savoir rester au niveau d'unité géographique (Manche-façade Atlantique) et maintenant des régions européennes (Arc Atlantique), un moyen d'allègement du réseau routier. C'est probablement l'oubli de ce dernier volet, lié à la différence d'impact et de nature des moyens nécessaires qui a fait prévaloir, depuis les années 60 la mission exportation sur les logiques d'aménagement terrestre. On comprend alors mieux la question, posée par Joël Bateau, de l'équilibre de la représentation dans les instances dirigeantes du port qui le concerne, des différents échelons : communal, départemental, régional et national.

Propos recueillis par Ronan LEPROHON

Environnement

Pas de porcherie industrielle à Plougonver



L'an dernier, un projet de porcherie avait été présenté à Plougonver (Côtes-d'Armor). Face au non-sens d'un tel projet, un collectif d'habitants s'était constitué pour contester le bien-fondé de l'entreprise qui échoua une première fois.

Aujourd'hui, un nouveau projet est présenté, sur le même site, par la même société, sur le même mode d'élevage, avec le même sérieux et les mêmes ambitions que l'année dernière. Et à nouveau, les habitants de Plougonver s'y opposent pour les raisons suivantes :

Ce mode d'élevage industriel a montré ses limites, l'état de la Bretagne en témoigne ; la situation du bassin versant du Léguer également.

La pollution de l'eau, chronique, par les nitrates et les pesticides est en augmentation (+ 1,5 mg par litre et par an dans les eaux du Léguer, le franchissement du seuil réglementaire des 50 mg par litre se rapproche). Cette dégradation de la qualité de l'eau pose des problèmes d'alimentation en eau potable de la population et de certaines activités économiques, comme l'agroalimentaire par exemple. C'est le serpent qui se mord la queue !

La pollution de l'air est une réalité : pesticides et ammoniacque y contribuent. On retrouve des pesticides dans l'eau de pluie !

La pollution des sols est tout aussi chronique, par le phosphore, les métaux lourds qui menacent de stériliser les sols à long terme.

L'érosion des sols résulte d'une agriculture non maîtrisée, l'envasement des estuaires en est le corol-

laire. Sous le coup des "aménagement fonciers", des remembrements - ou plutôt des démembrements - des abattages divers, les paysages se sont beaucoup dégradés, uniformisés et banalisés. Le bocage résultat de siècles de pratique paysanne et l'agriculture industrielle ne s'entendent guère !

Le développement des algues vertes, notamment en baie de Lannion, est catastrophique pour certaines activités économiques, comme le tourisme et même certaines pêches, sans compter l'image de la région et de ses produits en général.

La viande produite ici, à base de farines animales et d'antibiotiques, de céréales avec "racourcisseurs" et de soja américain, sous tranquillisants, est d'une bien piètre qualité (parole de boucher !) et les conséquences de sa consommation sur la santé publique commencent à peine à être étudiées : le meilleur est à venir.

Le projet présenté à l'enquête publique de Plougonver présente de graves insuffisances.

L'épandage est une grave menace. Les parcelles retenues se situent à proximité des sources et des cours d'eau. La distance réglementaire n'est pas respectée. Le passage dans l'eau des nitrates et des pesticides est garanti !

Les talus de cette exploitation quand ils n'ont pas déjà été arasés, sont méthodiquement "grillés" à l'herbicide, parfois à un mètre de sources !

Le dossier d'étude d'impact est une insulte à l'intelligence du lecteur, la propagande y étant éviden-

te ; mais le contenu réel des études, absent.

Les nuisances d'une telle installation (odeurs, bruits, etc.) seront importantes pour le voisinage immédiat. Elles sont minorées dans le dossier.

La taille du projet pose problème. La diminution annoncée du nombre de truies (par rapport à l'an passé) ne représente en réalité qu'une baisse dérisoire en terme de porcs charcutiers équivalents ou de rejets azotés et tout cela pour un seul actif ! On devine bien, de plus, les ambitions non avouées d'un tel projet : l'agrandissement nécessaire dans la logique de la concentration de la filière porcine industrielle, sous peine de disparition lors des crises.

L'avenir du bassin versant est en cause. Alors que le bassin versant est entièrement classé en "zone vulnérable" et que le canton de Belle-Isle-en-Terre est à la limite du classement en Z.E.S. (Zone d'Excédent Structurel), avec 168,7 kg d'azote par hectare en 1998, qui prendra la responsabilité de faire basculer le canton dans ce glorieux classement ?

D'autres modes de production agricole et porcine existent. Ils sont moins polluants, plus créateurs d'emplois et de valeur ajoutée. Ils s'intègrent mieux dans une logique de valorisation et de développement durable du territoire. Il n'y a pas d'opposition à l'installation à Plougonver d'une porcherie sur un modèle d'agriculture durable, au contraire. On serait heureux d'avoir du bon cochon à Plougonver !

(Les lecteurs intéressés par cette question peuvent prendre contact avec le collectif "Bien vivre à Plougonver" - 22610 Plougonver.)



MERCREDI 20 OCTOBRE ...



VENDREDI 22 OCTOBRE ...

Europe

Pour une Europe sans frontières

Le régionalisme ne serait qu'une forme de micronationalisme selon certains intellectuels de la pensée jacobine. Une telle analyse reposerait sur la comparaison entre une France respectueuse de la tradition des lumières, société dépourvue de caractère ethnique, donc modèle universel, et des régions riches qui s'inventeraient une histoire, une identité, des racines, avec pour seul objectif de contrer l'Etat-Nation.

La démonstration de la supériorité de ce dernier paraît peu convaincante. En effet, si l'on reprend les critiques émises à l'encontre du régionalisme, l'on est surpris d'y retrouver la vraie nature de la France :

— Le régionalisme reposerait sur une notion ethnique :

La France ne peut en aucun cas se définir comme un pays détaché de toute considération ethnique. En effet, le peuple français est théoriquement composé de citoyens abstraits, cependant, la langue unique qu'ils sont autorisés à parler est le français, langue du peuple français, comme le breton est la langue du peuple breton et le tibétain, la langue du peuple tibétain (il est vrai que dans quelques années la très grande majorité des Tibétains ne parlera que le chinois...).

En réalité, c'est l'ethnie la plus nombreuse, celle du centre, qui a imposé sa culture et même son nom aux peuples de la périphérie. En Grande-Bretagne, les Anglais, les Gallois, les Ecossois sont des citoyens britanniques, terminologie réellement non-ethnique ; de même en Espagne, les Basques, les Catalans, les Castillans, les Galiciens... sont citoyens espagnols, appellation qui ne se rattache à aucun des peuples de la péninsule ibérique. François Mitterrand n'affirmait-il pas dans son discours du 14/03/81, à Lorient : "Il est indigne de la France... qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires reconnus dans les conventions internationales..." ?

L'Europe propose une construction véritablement non-ethnique parce que multi-ethnique et respectueuse de cette réalité.

— Le régionalisme se définirait à partir d'un groupe borné géographiquement, cohérent culturelle-

ment, doté d'une histoire mythique :

Ces caractéristiques ne sont-elles pas celles que reconnaissent tous les jacobins de la République, lorsqu'ils vénèrent "l'Une et Indivisible", pays éternel, dont le peuple homogène et les frontières naturelles remontent à Clovis ?

La tradition des lumières du XVIII^e siècle et la philosophie des droits de l'homme seraient la preuve irréfutable de la vocation universelle de ce pays, alors pourquoi remettre en cause cette superbe construction historique ?

La réponse est simple, justement parce qu'il ne s'agit que d'une construction politique : la République n'est qu'un mode d'organisation des pouvoirs, c'est-à-dire un contenu et en aucune façon le contenu.

Aujourd'hui, le XXI^e siècle nous propose enfin de mettre en application le slogan des étudiants de mai 68 : "A bas les frontières". L'Europe est le seul projet politique d'inversion qui donnera enfin une expression concrète aux principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Se prétendre d'une nature exceptionnelle ("l'exception française") est crédible et légitime, s'il s'agissait de défendre le régime le plus démocratique et le plus respectueux de l'ensemble des droits de l'homme. Mais la France ne propose pas d'alternative démocratique supérieure aux autres démocraties d'Europe...

La Bretagne et l'Europe sont des projets qui vont dans le sens de l'histoire, la France n'offre qu'une réaction désuète.

Le régionalisme ne peut bien entendu se concevoir que dans un cadre européen et non franco-français ; la Bretagne sera une région autonome d'Europe, comme l'Ecosse, la Catalogne, par la simple application du principe de subsidiarité.

Revendiquer la disparition des frontières au sein de l'Union européenne paraît totalement antinomique d'une revendication "micronationaliste". Aujourd'hui, le nationalisme est véhiculé par les nostalgiques de l'Etat-Nation.

J.J. PAGE

Audition publique au Parlement européen sur la situation des langues dites régionales ou minoritaires en France

Sur proposition de la fédération Régions & Peuples Solidaires et des Verts français, le groupe Verts-ALE (Alliance libre européenne) au Parlement européen a décidé d'organiser une audition publique, le jeudi 18 novembre à Strasbourg, sur la situation des langues dites régionales ou minoritaires en France.

Un mois avant l'événement, de nombreux responsables associatifs avaient d'ores et déjà annoncé leur participation parmi lesquels Erramon Bachoc, président de l'Institut basque, le président des écoles occitanes Calandretas, Jean-Do Robin, président de l'Union des enseignants de breton, Jean-Luc Ramel, de Berteaeyn Galezz (pour le gallo), et Tangi Louarn, vice-président du Conseil culturel de Bretagne. A noter aussi la participation de plusieurs artistes très engagés dans la promotion de la diversité linguistique et culturelle, à savoir Alan Stivéll, Jean-François Bernardini, auteur-compositeur-interprète du groupe corse l'Uvurini, et Peio Serbielle, auteur-compositeur-interprète basque. La liste des intervenants sera encore enrichie.

Cette audition publique sera l'occasion d'exposer la situation réelle de nos langues aux députés européens de toutes nationalités, mais aussi aux ambassadeurs des Etats membres du Conseil de l'Europe (pays scandinaves, pays d'Europe centrale et orientale, etc.) ainsi qu'à la presse internationale, les quels n'entendent le plus souvent qu'un seul son de cloche, celui de l'Etat français.

Cette manifestation n'est pas conçue comme un "coup médiatique" sans lendemain mais comme l'amorce d'une internationalisation du problème que posent la non ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires et l'absence de statut officiel pour nos langues. Internationalisation ô combien utile et nécessaire car les autorités politiques françaises qui s'érigent si facilement en donneuses de leçons n'aiment rien moins que d'être mises en cause pour atteinte aux libertés.

C.G.
23

Peuples du monde

CATALOGNE : Jordi Pujol gagne, mais c'est dur !

Les élections du Parlement de Catalogne ont eu lieu le 17 octobre dernier. Elles se traduisent par un recul du parti de Jordi Pujol et une nette progression des socialistes catalans.

La «douce défaite» des socialistes

Pour la sixième fois, Jordi Pujol remporte avec son parti, Convergència i Unió, les élections catalanes. Reconduct comme Président depuis 1980, il sera resté au pouvoir pendant vingt-trois ans à l'issue de ce sixième mandat de quatre ans.

Mais la C.I.U. qui a déjà perdu la majorité absolue en 1995, connaît un recul en perdant 4 sièges. Elle en remporte cependant 56 avec 37,6 % des suffrages.

Le Parti Socialiste de Catalogne connaît un progrès très important. Il devance de 100.000 voix environ la C.I.U., en emportant 37,9 % des suffrages, et se considère comme le vainqueur moral de ces élections. Il obtient 52 sièges, donc moins que la C.I.U., mais enregistre un gain de 18 sièges enlevés à toutes les autres formations.

Ces progrès s'expliquent en grande partie par la popularité du dirigeant socialiste catalan, Pasqual Maragall, ancien maire de Barcelone, qui a su moderniser et redynamiser la ville, avec notamment l'organisation des Jeux Olympiques de 1992. Pourtant les socialistes ont été sans doute défavorisés par une participation faible, de moins de 60 %, supérieure à celle de 1992 (55 %), mais en deçà de celle de 1995 (près de 64 %).

Le Parti Populaire, au pouvoir à Madrid, parti espagnoliste s'il en est, reste la troisième force politique de Catalogne, mais est en net recul, en perdant 5 sièges ; avec 9,5 % des suffrages, il obtient 12 sièges.

Il est directement suivi par l'Esquerra Republicana de Catalunya (Gauche Républicaine de Catalogne), vieux parti nationaliste, qui avec 8,5 % des suffrages, remporte également 12 sièges (-1).

La coalition formée par initiative pour la Catalogne, menée par les communistes, et les Verts n'obtient que 2,5 % des suffrages et 3 sièges, en en perdant 8. Mais en plusieurs endroits, le rassemblement I.C.-Verts se présentait en coalition avec le P.S.C., ce qui doit amener à modérer la portée de son recul.



Jordi Pujol

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

Philippe Duchet, journaliste

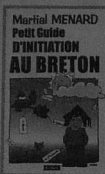
Philippe Duchet, journaliste

Philip

Livres

◆ Trois nouveaux livres sur la langue bretonne

On connaît l'intérêt que suscite aujourd'hui la culture bretonne, d'abord la musique, mais aussi la langue. Pour répondre à cette demande, trois éditeurs viennent de publier de petits ouvrages de vulgarisation à petit prix. L'ensemble constitue une documentation et une réflexion appréciables.



● Marial MENARD publie chez An Here un livre de poche de 102 pages, "Petit guide d'initiation au breton". Il commence par 54 chroniques parues dans *Dimanche Ouest-France* sur des thèmes différents : la route, le bar, le temps, le corps, la maison, les arbres, la musique, les vêtements, accompagnés du vocabulaire correspondant.

Dans une seconde partie d'une vingtaine de pages, l'auteur résume l'évolution de la langue bretonne, fournit une carte des pays celtiques et des liens divers (48 F). Le livre est bien illustré de dessins en noir et blanc.

● Fanch Broudig publie une "Histoire de la langue bretonne" sous la forme d'une belle plaquette très illustrée de 64 pages éditée par Ouest-

France (50 F). L'iconographie en couleurs est attrayante. On y évoque les noms de lieux et de personnes, la grammaire, les enquêtes sur l'usage actuel du breton, la littérature, les chants et chansons, les perspectives, comme dans le livre de M. Ménard. Pour la littérature d'après 1945, chacun évoque plutôt les auteurs et les dictionnaires de son orthographe : il faut lire les deux livres pour avoir un aperçu plus complet !



● Les Presses Populaires de Bretagne (l'éditeur du P.B. !) publie une nouvelle édition (la quatrième) du petit best-seller de Fanch Morvanou, "Le breton, la jeunesse d'une vieille langue". L'ouvrage moins illustré a été agréablement "relooké" (oh !), corrigé, complété. Un chapitre sur l'avenir du breton a été ajouté. Une chronologie à jour des combats pour le breton clôt le petit livre de 100 pages. Présenté sous la forme de 26 chapitres courts et percutants, le texte demeure un brûlot bien écrit et souvent convaincant (59 F).



◆ Cafés, de G. Le Gouic

Poète breton réputé, Gérard Le Gouic publie son huitième recueil de poèmes, outre des essais et un roman.

Élégamment présenté, cet ouvrage d'une centaine de pages comprend des portraits-minute, un genre où Le Gouic excelle souvent : de Tristan Corbière à Paul Keating, une vingtaine de littérateurs défilent, de façon succincte et un peu impressionniste.

La serre "Cafés" nous conduit d'un café à l'autre, en une trentaine de lieux de bavardage et, surtout, d'observations amusées. Beaucoup d'humour et de clins d'œil dans ces petits essais. Le regard amusé est aussi autocritique :

*"Que l'on me prenne pour un poète
Je m'insurge et réponds
Que je suis un commerçant
pour de bon.
Que l'on s'avisé de me croire
un négociant habile
je vois rouge alors et me clame
poète fragile."*

C'est que Gérard Le Gouic ne se prend pas trop au sérieux. Ce qui lui évite toujours de devenir ennuyeux. Cela ne l'empêche pas d'être profond, ici ou là, pas trop longtemps. Un petit livre que l'on déguste au café, à l'hôtel ou... chez soi.

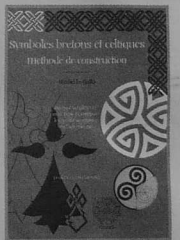
(Telen Arvor, 79 F).

◆ Construire les symboles bretons et celtiques

Divi Kewella a publié récemment un "petit livre rouge" aux éditions Coop Breizh, consacré aux *Emblèmes et symboles des Bretons et des Celtes* (réédition augmentée, 1999).

Du "Gwenn-ha-du" au dragon gallois, du triskell à la croix celtique, l'auteur y examine chaque symbole et en explique l'origine et la signification. Cette fois, le même éditeur publie un ouvrage complémentaire grand format (104 pages, papier couché, quadrichromie, 100 francs) qui permet de dessiner, de construire ces symboles, à l'aide d'un compas, d'un stylo à encre de chine, et parfois d'un pinceau.

Chaque double page se présente d'une façon homogène. A gauche, la méthode de construction, avec les instructions. A droite, le résultat obtenu. Sept catégories de figures composent l'ouvrage : le triangle "celtique", l'hermine, la croix celtique, le triskell, les entrelacs, les plumes de paon, les trefles irlandais. Ces sept catégories comprennent de nombreuses variantes. L'auteur, Michel Le Gallo, sait être précis et rester simple.



◆ L'Etat face à la langue bretonne



Paru il y a plus d'un an, cette intéressante maîtrise de Valérie Lachuer, publiée par la revue *Klask*, n'avait pas encore trouvé d'écho dans ces colonnes. Elle évoque d'abord l'attitude des pouvoirs révolution-

naires face aux langues vernaculaires. On y découvre qu'à ses débuts, la Révolution a fait traduire nombre de ses actes et textes officiels, pour être comprise de la majorité des habitants. Ces traductions ont été particulièrement systématiques dans le Midi et en Alsace. En Bretagne, on a eu plus de mal à trouver des traducteurs compétents. Avec la Convention et les rapports de Barrère et de l'abbé Grégoire, la Révolution a théorisé une politique de la langue visant à imposer le français partout et à éteindre les idiomes et les patois. Cela passait par la nomination d'instituteurs francophones dans chaque commune et l'obligation d'enseigner en français. Dès 1793-94, cet-

te option théorique s'est révélée inapplicable, faute de maîtres, d'écoles, d'argent. La position officielle a été révisée à la baisse : enseigner partout le français, sans qu'il soit désormais question de faire directement disparaître les idiomes. Cette attitude pragmatique devait durer jusque vers 1880 : on s'y sert des idiomes pour apprendre le français, ce qui équivaut à leur reconnaissance de fait. D'autant plus que le clergé continue à catéchiser et à prêcher dans ces langues et que le concordat de 1802 oblige l'Etat à négocier avec l'Eglise.

Confortée après 1880, la III^e République passe à la lutte anticléricale. Les premières mesures coercitives à l'égard du breton et des autres langues non officielles sont prises. Le clergé se voit contester et interdire l'usage de ces langues. Cette politique culmine avec la circulaire de Montzie et la déclaration de 1925 du célèbre ministre à l'Instruction publique : "Pour l'unité linguistique de la France, le breton doit disparaître".

Le texte est clair, étayé, et cinq annexes peu connues viennent éclairer encore cette "exception française" : la lutte systématique et précoce contre les minorités linguistiques pour unifier et centraliser encore plus le pré carré des Jacobins.

L'Etat face à la langue bretonne, Klask n° 4, PUR, Rennes, 136 pages, 70 francs.

◆ Florilège des insultes et satires

Ce livre de 134 pages petit format rassemble les insultes et qualificatifs dont les Bretons ont eu coutume d'user, en pays gallo et aussi en Basse-Bretagne. Elles sont classées par ordre alphabétique et présentées par Philippe Camby, déjà auteur de quelques autres ouvrages comparables chez Terre de Brume (59 F). L'introduction évoque les *Propos rustiques* du gallo Noël du Fail et les trente-sept injures recensées dans la bouche des femmes par cet auteur truculent.



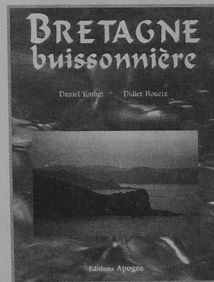
On découvre ensuite qu'un *adlezi* est un sot, notamment à La Bazouge-du-Désert et à St-Étienne-en-Coglès. Qu'un *berdaud* est un radoteur, qu'un *béjaune* est un jeune homme sot et ignorant, qu'un *berraud* est un misis. Qu'un *broussier* est quelqu'un qui laisse son champ à l'abandon, ou qu'un *funel-lier* est un amateur de filles. C'est amusant et, souvent, instructif.

◆ Bretagne buissonnière

A sa façon à lui qui n'est pas celle de Michel Thersiquel, le photographe gallo Didier Houeix a parcouru sa Bretagne. Il en a ramené 110 photos en couleurs, confiées au commentateur de Daniel Yonnet, ancien journaliste, bien connu du public breton, qui se lance dans un récit agréable de l'histoire de la Bretagne et de sa géographie monumentale, des crocs des monts d'Arrée aux mégalithes de Carnac ou de Saint-Just. Le texte émouvant soutient le mystère des photos où ombres, reflets et brumes, prises de vue inattendues donnent souvent une touche d'étrange au déjà vu. Des ports bretons au crépuscule ou photographies de nuit, des culs de tempête ou d'orage précèdent une partie plus intimiste consacrée aux plantes, aux animaux, aux hommes, avec, pour terminer, une double page magnifique consacrée aux Léonardes de Plouénour-Trez.

C'est beau, varié, attachant, comme le pays qu'a inspiré ce livre.

Bretagne buissonnière, Daniel Yonnet et Didier Houeix, éditions Apogée, 128 pages 24x28, 198 F.



◆ La route du sel de la Côte Atlantique

Frédérique Jourdaa est journaliste au *Marin*, journal du groupe Ouest-France. Elle publie aux éditions de son patron "La route du sel de la côte atlantique".

Si pour avoir lu ses articles pendant plusieurs années j'avais un préjugé favorable, eh bien je dois dire que j'ai été déçu par son livre.

En effet, si cet ouvrage, genre randonnée-guide, dispose d'une belle iconographie, le texte est par contre très décevant.

Il révèle une vision "ouestonne". Les caractères bretons du pays de Guérande sont gommés ; dans le chapitre sur la gabelle, l'histoire de la Bretagne est confondue avec l'histoire de France.

La vision historique est une vision anecdotique. Quid de la trocque ? Au siècle dernier, le premier département producteur de sel de la côte atlantique était le Morbihan ; l'auteur n'en parle pas alors qu'elle traite longuement les marais de Vendée et de Charente-Maritime...

H.P.

27

B.B. Services

Festou-noz

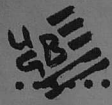
● Le samedi 6 novembre, à REZE (44)

Fest noz "mosaïque traditions" à la Halle de la Trocardière à Reze avec Mairie-Urvoy-Volson (trio de clarinettes), Bulot-Jean (sonneurs vannetais), Ebrel-Le Guilloux (kan ha diskan), le groupe gallo Kek et Caillon-Momet (accordéon diatonique-veuze). A partir de 19 heures, initiation aux danses du Pays Gallo. Organisation Bretagne Plus.

● Le samedi 13 novembre, à PLESTIN-LES-GREVES (22)

Fest noz de Gouel an Dañs Tregere, salle des fêtes, à 21 h, avec DBB, Léhart-Le Bras, les Kanerezed Plistin, Bernard Lasbleiz, etc.

Entrée 30 F.



● Le samedi 6 novembre, à PABU (22), à 21 heures

Fest noz de l'UGB, à Pabu (près de Guingamp) avec Retrait d'Permis, Robin-Lintanf-Suignard, An Diaoul ha Peder, Kao! Kozh, Gaëlle et Séverine, Péron et son compère, Deredel-Ar Gwern, Moal-Chapalain, Corre-Priol, Tangi-Bergot...

Fest-deiz

● Le dimanche 28 novembre, à LANNION (22)

De 15 h à 20 h, scène ouverte pour le fest-deiz de la Culture Bretonne.

Entrée gratuite.

Salon

Le troisième Salon Musiques à l'Ouest se déroulera au Quartz de Brest du 26 au 28 novembre. Ce salon réunit les fabricants, commerçants, musiciens, et enseignants de Bretagne et a pour objectif de permettre la rencontre du public et des professionnels.

Le visiteur pourra découvrir et acheter les produits des exposants, écouter de nombreux concerts qui seront représentés tous les styles de musique (classique jazz, trad, rock, techno...).

Entrée : 20 francs.

OFFRE D'EMPLOI

Pour mener à bien son projet de revue mensuelle pour enfants de 7 à 12 ans, "Louarnig", Keit Vimp Bev recherche un(e) jeune de moins de 26 ans pour un emploi jeune. La personne recrutée devra connaître le breton, oral et écrit, être intéressée par la culture bretonne, la pédagogie, l'édition, le maquetage et la publicité et être capable de travailler sur des projets.

C.V. à envoyer à Keit Vimp Bev, 29520 Laz. (Tél. 02.98.73.80.11, fax 02.98.73.82.12).

cob. - 6. Nombreuses furent celles dirigées contre Eile Préron. - 7. Ne font même pas lever la tête aux Bretons; Inversé: article indéfini. - 8. Pronom personnel. Le plus grand des poètes brestois. - 9. Déjà vu au VIII horizontal. Inversé: voit passer de nombreux futurs officiers. - 10. Aide certains à faire une fin; Ainsi désordonné, devient à peu près illisible.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 118

Horizontalement : I. GROISILLON - II. UHEL, TARTU - III. EUPLENN, OL (LOAR) - IV. R.M. (RENE MENARD), UJUDOU - V. EAL, ED - VII. NAO, ERVENN - VII. DEROBEE - IN (NI) - VIII. AL, BONNER - IX. BARENTON - X. SE, NE-REIDE - XI. ELF, CRAS

Verticalement : 1. GUERANDAISE - 2. RHUM - AEL - EL - 3. OEP, EOR - 4. ILLUR, OBAN - 5. II, ELLEBOPES - 6. ITNI (INTI), RENNER - 7. LANGEVENNEC - 8. LR (LOUIS ROSEL) - ODE - ETIR (RITE) - 9. OTOU, NIRODA (ADORIN) - 10. NUL, ONN, NES

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 119

(Certains mots sont en breton - Réf. : dictionnaires de R. Hénon, P.J. Hélias et F. Favereau)

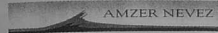
| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT : I. Pourrait avoir de bonnes raisons de participer à la lutte contre le bruit. - II. Préposition; Lettres de Jugon. - III. Prénom d'une Bretonne ayant beaucoup écrit pour la jeunesse; Sigle nantais. - IV. Des échidnodermes très branchés. - V. Article défini contracté; Fait partie des structures d'une charrie ou d'un bateau. - VI. En Ile-et-Vilaine, ainsi nommé depuis les déboisements pratiqués par des ermites au X^e siècle; Demi-mesure. - VII. Les deux tiers de trois; Dans un titre de Tanguy Malmanche. - VIII. De sa côte on ne voit jamais la fin; Il n'y a vraiment pas lieu de s'en vanter; Inversé: rapsode diluée. - IX. En Normandie, se serait appelé Tuloup. - X. Inversé: entendu au jeu de quilles; Naturellement crédule. - XI. Engin de pêche; Lettres de Binic.

VERTICALEMENT : 1. On y passe de Trégor en Goëlo. - 2. Carhax serait sa ville. Peut encore gagner une place. - 3. Bretonne quoi qu'il arrive; Dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam. - 4. Qui s'y frotte s'y pique. - 5. Lettres de Bretagne; Futent comparés aux Bretons par Max Ja-

Journée d'étude

Organisée par Amzer Nevez, centre régional de Culture bretonne et celtique de Plémeur.



But du stage : perfectionnement : 2 ans minimum de pratique. Enseignement principalement de manière orale.

21 novembre 1999

Intervenants : accordéon diatonique, Alain Pennec; bombarde, biniou, Georges Bothua; flûte traversière, Alain Léon; violon, Pierrick Lemon.

Tarif : 250 F le stage. Tél. 02.97.86.32.08.

Salon du Livre

Le dimanche 14 novembre à la salle des fêtes de Plestin-les-Grèves (22) de 10 à 19 heures

Salon du livre : Les terroirs de Bretagne. Plus de 40 auteurs seront présents pour vous rencontrer et dédicacer leurs livres. Quelques maisons d'édition exposeront leurs ouvrages en français et en breton. Entrée gratuite.

Stages de danse

Samedi 13 novembre, STAGES DAN'S TREGER, de 14 h à 18 h,

à LOQUIREC (salle des fêtes)

avec Marc Chevenière, Patricia Baron, Janine Le Scour.

LA ROCHE-DERRIEN (salle des fêtes)

avec Françoise Kervellec.

LOQUEMEAU (salle des fêtes)

avec Huguette Lageat, Cathy et Michel.

SAINT-ELOU LOUARGAT (salle des fêtes)

avec Gaëlle Bourdonnec.

ILE-GRANDE (salle des fêtes)

avec Annick Michel, Bertrand Godé.

Entrée libre.

Stage de breton

Un stage de breton parlé est organisé les 4 et 5 décembre à La Chapelle-Neuve (22) par Skol an Hanternoz. Il s'adresse à tous ceux qui apprennent le breton depuis plus d'un an. L'objectif des stages de Skol an Hanternoz est en effet de permettre aux stagiaires d'utiliser leurs acquis afin de pouvoir s'exprimer. La prononciation est également mise en valeur. Cours par petits groupes (3 niveaux sont prévus), utilisation du breton lors des pauses, repas et la veillée, rencontre possible d'habitants (pour le niveau supérieur). Prix : 400 F tout compris (350 F tarif réduit) (possibilité prise en charge par la Formation continue). Renseignements : Tél. 02.96.21.60.31.

Spectacles



Jean Kergrist

Jean Kergrist (théâtre national portatif) sera en novembre :

- Dimanche 7, à Quintin (22) au Festival des chanteurs de rue. (Organisation : Mairie, Anne Oudin, tél. 02.96.74.84.01).

- Mercredi 10, à Pleubian (22), au Bar Ti-Mein, à 21 h. (J.P. Hamon, tél. 02.96.22.82.59).

- Samedi 20, à Lorient (56), salle Cosmao du Manoir, à 15 h. (Service Enfance de la mairie : tél. 02.97.02.22.00, poste 24-37).

Théâtre

Pour la huitième année consécutive, novembre à Brest sera le mois du théâtre en langue bretonne.

Du 14 au 28 novembre quatre pièces sont à découvrir.

Le 14 novembre, à 15 h,

au Relecq-Kerhuon,

salle de l'Astrolabe :

BIS KOAZ KEMEN-ALL

de Per Jakez Hélias.

Le 21 novembre, à 15 h,

à Saint-Renan,

centre culturel

MEURLARJEZ

de Roparz Hemon.

Le 25 novembre, à 20 h 30

à Brest, salle Maria Casarès,

MEURLARJEZ

de Roparz Hemon.

Le 26 novembre, à 21 h,

à Brest, salle Maria Casarès,

ARSENK HA KOZH DANTELAL,

par le Teat Penn ar Bed.

Le 28 novembre, à 15 h,

à Plouguin, salle polyvalente,

LUSKELL VA BAG,

par le Strollad Plouguin.

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du Peuple Breton. Ses permanences ont lieu :

Lundi et Vendredi : de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30 et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler

Tél. / fax / répondre : 02 96 61 54 11

Al Levrig fait la fête

Al Levrig, qui fédère nombre d'associations culturelles bretonnes du Trégor-Goëlo organise deux jours de fête à Lannion. Le samedi 27 novembre (de 14 h à 18 h) aura lieu un colloque des fédérations culturelles bretonnes et le soir (21 h, salle des Ursulines) un fest-noz avec Skouarn, Kerdin, Martin-Hamon, etc...

Le dimanche 28 novembre se déroulera un forum des associations et mouvements bretons du Trégor-Goëlo.

Courrier

« Le numéro d'été du Peuple Breton donne la liste des fêtes traditionnelles en juillet et août : 26 fêtes au total. Ce répertoire est intéressant, mais quelques-unes ont dû être oubliées. Je signale en particulier que la ville de Saint-Malo a organisé son troisième festival « Folklores du Monde » au long d'une semaine de juillet. Ce festival accueillait certes des groupes et bagadoù bretons mais aussi des groupes d'Écosse, de Tchéquie, de Hongrie, de l'île de Pâques, d'Afrique du Sud, du Maroc, des républiques de Kalmoukie et des Komis et du Mexique. Gilles Servat et le bagad de Lokoal-Mendon faisaient la clôture des festivités (...) »

Per Ar Bihan,
Saint-Malo

Et "Charlie-Hebdo" dira encore que les Bretons sont fermés au monde !

« Suite à votre lettre me signalant la reproduction d'une carte postale dont je suis l'auteur du cliché, je vous suis reconnaissant de m'en avoir signalé l'utilisation dans votre publication et les droits que vous étiez prêts à m'accorder. »

En raison du petit tirage de votre mensuel, je vous offre gracieusement les droits d'auteur.

Pour mes archives, pourriez-vous m'expédier l'exemplaire où figure cette photo ?

Vous remerciant une nouvelle fois de votre correction.

P.M.,
Saumur (49)

Merci, Monsieur. Notre correction a rencontré votre classe !

« Lecteur du Peuple Breton depuis de longues années, proche des idées que vous défendez, je vous fais parvenir le bulletin « L'ouest syndicaliste de SNUDI-FO. Vous y trouverez un pamphlet anti-Diwan et anti-breton (...). Je leur ai envoyé la lettre suivante que je vous joins : »

« La lecture de votre bulletin de septembre m'amène, pour une fois à réagir au caractère résolument polémique, agressif et pour quoi ne pas le dire ? à consonance raciste de l'article « Ils ont des chapeaux ronds pleins de ronds, vive les Bretons » (...). »

On a bouffé du curé pendant des années, maintenant on va bouffer du Breton ! Encore un petit effort et on fait revenir Carrier à Nantes pour noyer les 106 élèves de l'école Diwan et leur famille dans la Loire. (...)

Qu'est-ce qui vous fait peur à ce point ? Les 106 élèves répartis en 4 classes soit 26,5 par classe ou l'augmentation des effectifs de 86 à 106 en une année pour cette école et l'ouverture d'une classe bilingue à Nantes répondant à une demande effective des parents ? (...).

Michel Beaupré,
Saint-Nazaire

« Cette fois, je vous demande de publier ma lettre, que je ferai courte (sic) pour répondre aux exigences de votre rubrique. »

1) Vous n'avez pas publié ma première lettre (juillet) sous le prétexte de sa longueur. Elle était longue parce que nombreux sont les exemples qui témoignent de vos erreurs de jugement. En fait, vous n'avez pas eu le courage politique de rapporter mes propos.

2) On ne pouvait choisir plus mauvaise bégéule que la biographie de J.P. Chevènement par le Réseau Voltaire, sur laquelle vous vous appuyez pour révéler « la vérité sur Chevènement » (n° 430 du PB), car elle compte au moins cinq contre-vérités factuelles. (Au passage, je vous informe que Didier Motchane n'est pas député.)

3) Malheureusement pour vous, j'étais présent à Perpignan, fin août, à l'Université d'été du MDC et je peux donc, moi, attester de ce qui s'y est dit. Les dirigeants du Mouvement se sont succédé à la tribune (à commencer par Joël Bauteux, maire de Saint-Nazaire, qui a évoqué l'UDB sans connotation polémique) pour demander la défense des langues régionales et leur soutien pour éviter un appauvrissement culturel. Nous sommes très loin de vos caricatures.

4) Enfin, pour conclure par une touche plus décontractée je trouve très savoureux que l'UDB traite le MDC de groupuscule.

Jean-Michel Dejenne,
Saint-Herblain (44)

1) M. Dejenne semble oublier que le PB n'est pas le journal du MDC. Ses injonctions à être publié seront donc sans effet.

2) Didier Motchane n'est plus député ? Un de moins ! D'ont acte.

3) Le conseil d'administration du Réseau Voltaire est composé de représentants de plusieurs partis gouvernementaux, notamment des radicaux et des Verts qui forment un groupe commun avec les quelques députés du MDC à l'Assemblée nationale. Nos lecteurs pourront le vérifier sur Internet en tapant www.reseauvoltaire.net puis en entrant dans la rubrique « Qui sommes-nous ? ». Nous conseillons donc à M. Dejenne de frapper à la bonne porte pour faire enregistrer sa plainte.

4) Les propos que J.P. Chevènement a tenus à Perpignan ont été rapportés par l'AFP, Le Monde, Libération, Le Figaro, l'Indépendant de Perpignan, Ouest-France... Donc M. Dejenne est lamentablement informé ou de parfaite mauvaise foi.

5) Nous invitons nos lecteurs à la recherche de motifs de réjouissances à visiter le site internet du MDC : www.mdc-org.fr. Ils y trouveront une carte de France renvoyant vers des « contacts locaux ». L'emplacement attribué à la Bretagne est désespérément (?) vide. Enfin, une bonne nouvelle !

« Je vous écris pour vous faire part d'une réflexion éthique qui m'est venue en lisant mon dernier PB (octobre 99) et que vous n'avez visiblement pas su faire, emportés que vous êtes par votre fougue. Vous avez publié, d'une part en couverture, d'autre part en page 12, deux photographies d'enfants avec des banderoles. Je ne peux pas être d'accord avec votre démarche qui est d'un populisme douteux et qui aura, j'en suis sûr, l'effet inverse de celui que vous désirez auprès de vos lecteurs éclairés. Si les enfants sont directement concernés par ce combat, ils ne doivent pas en être l'instrument. Que les parents mènent leur combat est une chose, d'ailleurs ils ont mon soutien. Y engager des enfants très jeunes ne me semble pas le meilleur moyen de les aider à devenir des citoyens pertinents. (...) »

Yann Foucher,
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (14)

Vous admettez tout de même que ce n'est pas « Le Peuple Breton » qui a engagé ces enfants à manifester ! Nous n'avons fait que publier des photos qui nous ont été fournies par les parents des enfants, ceux-là même que vous dites soutenir... Où est le « populisme douteux » là-dedans ?

Courrier

« Un bonjour à toute l'équipe du PB à l'occasion du renouvellement de mon abonnement. J'en profite pour vous faire part de mon plaisir à lire vos articles au fil des mois et des années maintenant. »

— à constater que trop souvent démocratie n'est pas synonyme de république (sous la V du moins !);

— et à vous faire part d'une réaction à vif, à l'écoute des infos de France-Culture le 9/9 à 22 heures : Philippe Vat y déclarait, questionné sur son journal Charlie-Hebdo et sur l'opinion de celui-ci face au mouvement paysan, qu'il trouvait les paysans « plus évolués qu'il ne le pensait » (sic). C'était donc un grand jour pour « Charlie-Hebdo » ;

— et pour vous dire, en insistant, que je continue de trouver dans les pages du PB ce que je cherchais : « on peut être politiquement incorrect sans être vulgaire ».

— cette vulgarité qui est celle d'un certain milieu intellectuel, parisien et de gauche qui a fait renaitre « Charlie-Hebdo » de ses cendres et qui dénote décidément une condescendance et un mépris certain par les autres, ceux qui, militants de gauche, défilent aux côtés des paysans, des exclus de tous bords, à commencer par ceux des langues et cultures minoritaires (...).

Philippe Chabanon,
Saint-Etienne (42)

« Amitié d'un Provençal pour le Peuple Breton. Pour une Provence et ma Bretagne libres dans une Europe des régions et des vrais peuples. »

S.B.,
Marseille (13)

« Trugarez deoc'h evit ho kazetenn. Un dra am eus da ginig deoc'h : perak ne vefe ket bet krouet ur bann bennak gouestlet d'ar c'hemennoù ? Da skouer e klaskan un embannadur e brezhoneg eus « Mojennoù an Ankoù » eus Anatol ar Braz ha mil boom am eus d'ge gavour : marteze e c'helle unan eus ho lennerien ma c'houar ? »

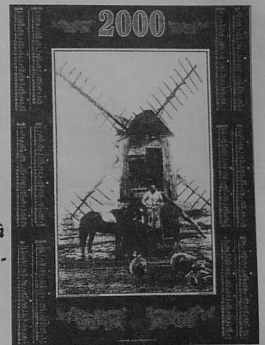
N'eus forzh penaos : kalon vat ! »

Vincent Roue,
Vannes

Perak ne vefe ket, evit gwir, digoret hor c'helaouenn da gemennoù hol lennerien ? En ho kourc'henn emamp evit embann anezho e brezhoneg pe e galleg.

Il vient de paraître !
Le célèbre (et très beau)
calendrier des prénoms
bretons édité par l'UDB
est sorti. Pour 50 francs
franco de port, il sera à
vous.

Les commandes sont à
passer à UDB - BP 203 -
56102 Lorient Cedex.



Campagne d'abonnement au Peuple Breton

Nos fidèles lecteurs l'auront remarqué. Alors que le prix au numéro de P.B. est de 20 F, l'abonnement est resté à 160 F minimum. Soit une réelle affaire (11 numéros pour le prix de 8). Nous conservons cet avantage jusqu'à la fin de l'année. Profitez-en : abonnez-vous quand il en est encore temps ! Vous pouvez vous réabonner dans les mêmes conditions : adressez-nous votre chèque, même si votre abonnement n'est pas arrivé à échéance : nous prolongerons votre abonnement en cours de 11 numéros annuels.

Les CD de Carlos Nunez mis en jeu le mois dernier ont été gagnés par :
Paol Mingant, Plouedern (29) ;
Bertrand Allairmat, Plouha (22) ;
Odile Exmelin, Guidel (56) ;
Youn Le Thoer, Lennon (29) ;
Jean-Pierre Le Pallec, La Montagne (44).



Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

- Souscrit un abonnement mensuel
- un réabonnement
- tarif normal : 160 F
- tarif de soutien : à partir de 180 F
- étranger : 200 F et plus
- étranger par avion : 230 F et plus
- à partir de N° inclus
- Prélèvement automatique mensuel
- minimum 15 F
- de soutien : 18 F - 20 F - 30 F (Jouir d'un relevé d'identité bancaire)
- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal
 - chèque bancaire
 - mandat-lettre
 - l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Ducloux, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

DISQUES D'EUKKADI

LE PEUPLE BRETON va ouvrir une fenêtre de plus sur le monde. Plusieurs fois par an, notre nouveau collaborateur Alain Hervochon nous présentera les productions de la musique basque. Une façon bretonne de mieux connaître ce peuple frère...

Comment pourrions-nous nous procurer ces disques ? En écrivant aux éditions basques, bien sûr. Et nous fournirons les adresses...⁽¹⁾ Mais il se murmure aussi que des distributeurs bretons pourraient bientôt commercialiser certaines productions en Bretagne.

Que cette nouvelle rubrique du PB, soit pour eux un encouragement à ainsi faire.

La rédaction du PB.

Eneko LABEGERIE (éditions ELKAR / KD 525) "NAZIO BERRIA"

Eneko Labegerie est originaire de Cambou, une ville thermale du Labourd, une des trois provinces du Pays Basque nord. Très jeune, il commence à chanter sur les traces de son père Michel, il participe à divers projets musicaux, puis intègre en 1982 le groupe Guk avec lequel il enregistrera 4 disques. En décembre 98, Guk met un terme à ses activités dans la chanson, à la suite de quoi, Eneko Labegerie décide en 1999



d'enregistrer un C.D. solo : "Nazio Berria".

Eneko a dans le sang l'instinct de la création et le don d'inspiration tant pour les mélodies que pour les textes. Accompagné notamment à la guitare, au violon, et au piano, Eneko chante la liberté, "le Pays Basque est comme l'oiseau, il veut vivre libre" (haizeak darama), "nous voulons une paix que nous aurons élaborée et choisie" (Oihu/un cri), "je ne peux accepter la loi venant de Paris" (Ezin diat onart).

Le C.D. est sobre et pur, l'expression optimiste d'un cœur anxieux et généreux, parfois déchiré et dur, parfois doux et délicat, mais toujours sensible, proche et expressif. Tous les textes sont en euskara (la langue basque). A noter les traductions en français dans le livret. Indispensable.

ALAITZ eta MAIDER "INSHALA" (éditions ELKAR / KD 523)

Le trikitixa, plus qu'un instrument, c'est une forme musicale très appréciée en Pays Basque. Composée d'un accordéoniste (accordéon diatonique) et d'un percussionniste jouant du pandéro, le tambourin basque (un petit bodhran entouré de grelots !), c'est une musique très rythmée, très "chaude" comme on pu le découvrir les spectateurs du concert de Tapia eta Leturia au dernier festival de Cornouaille à Quimper, l'été dernier.

Alaitz Telletxea et Maider Zabalegi, malgré leur jeune âge, ont débuté ensemble il y a déjà dix ans, leur premier disque est sorti en 1997 (vendu à 25.000 exemplaires). "Inshala" est



leur second enregistrement, un disque enjoué où se mélangent les peines et les joies de la vie, l'amour, la prison, le rêve, le sida...

Un C.D. qui dégage une chaleur rayonnante, à la fois populaire et moderne. Le livret accompagnant le C.D. offre une explication de texte pour chaque morceau.

Pour une approche plus globale de la musique du Pays Basque, à noter également quelques excellentes compilations aux éditions Elkar :

"VOICES OF EUSKADI" (éditions ELKAR / KD 495)

...comme son nom l'indique, quelques-unes des plus belles voix d'Euskal Herria : Erraman Martikorena, Bènitxo Lertxundi, Imanol, etc.

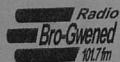
"BASQUE MUSIC, THE SAMPLER" (éditions ELKAR / KD 496)

...avec entre autres : Kazkabarra, Ganbara, Tapia eta Leturia Oskorri, Iker Goenaga, Képa Junkera, etc.

Alain HERVOCHON

(1) Elkar, 18 avenue Capitaine Resplandy, 64100 Bayonne

A noter également pour les Morbihannais, une émission musicale, "Balade en Pays Basque" sur RADIO BRO GWENED (Pontivy 92.6 / Nord Morbihan 101.7 / Sud Morbihan 97.3) proposée le samedi après-midi de 15h à 17h en alternance avec une émission de musique irlandaise et écossaise : "Le Ptit Jus".



IDIR :

« Identités » (Saint George, Sony Music, SAN 4952852)

Tous ceux qui ont regardé la Marche du Siècle de ce mercredi 20 octobre ont pu voir d'un côté des jacobins (Séguin, Gallo...) crispés, méprisants, arrogants, et de l'autre des régionalistes ou minoritaires ouverts, épanouis, souriants et en même temps sûrs de leur bon droit. De quoi donner des postures aux striqués de Charlie Hebdo. Sur le plateau de télé, Idir le Kabyle faisait bien sûr partie des seconds, pour lancer son message de tolérance et de paix. Un langage que nous connaissons d'autant mieux ici en Bretagne qu'il fut jadis l'invité d'une fête du « Peuple Breton » : « J'ai toujours été confronté à un dilemme de taille, écrit-il en présentation de son nouveau disque « Identités », comment être algérien à part entière et



vivre mon identité berbère entièrement à part ». Des mots qui ne sont pas sans rappeler ceux de Morvan-Lebesque, popularisés par les Tri Yann avec « La découverte ou l'ignorance »...

Avec « Identités », au titre évocateur, Idir prouve cette fois encore que l'enracinement n'interdit pas les voyages. Au fil des plages, il mêle sa voix à celles de Manu Chao le Catalan, de Geoffrey Oryema l'Africain, ou du Breton Gilles Servat... Avec Maxime Le Forestier, il chante « Tizi Ouzou » sur l'air de « San Francisco » (essayez vous-même, vous verrez, ça marche). Avec l'écossaise Karen Matheson, il reprend superbement le tube qui l'a fait connaître, « A Vava Inouva ».

Et avec les Toulousains de Zebda, il s'interroge sur ce monde de clones interchangeables que l'on cherche à nous imposer. « Un homme qui n'a pas de frère, à quoi ça sert ? » demande-t-il en opposant la richesse de la diversité à l'uniformité du désert. Avec Thierry Robin, Dan ar Braz ou l'Orchestre national de Barbes et quelques autres encore, Idir nous sert un mets

Selaouit

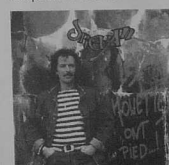
par Pierre Morvan

COUP DE POUCE

Le disque est-il une marchandise comme une autre ? N'est-il pas suspect de voir des entreprises qui, il y a peu d'années encore, ignoraient superbement la culture bretonne, s'y intéresser quand elle commence à générer du « profit » ? N'y a-t-il pas là, pour les artistes tout particulièrement, un danger, un risque de compromission ?...

Les interrogations sont nombreuses et le débat risque d'être d'autant plus difficile à trancher que les avis le seront (tranchés). Reste que l'Association Produit en Bretagne, en soulignant au passage que la Bretagne est la première « région française » en matière de production de disques, a créé en 1998 un « Grand Prix du Disque Produit en Bretagne », et que ce Prix, au-delà des états d'âme, permet de filer un coup de pouce à des chanteurs ou musiciens qui le méritent bien. Après Skeduz en 98, c'est Annie Ebré et Ricardo del Fra qui ont reçu le « Grand Prix » 99 pour « Voulez Loar ». Anjel IK a reçu le « prix d'encouragement » pour ses « grooves explosifs » et Loened Fall, le prix spécial « Musique Traditionnelle » pour « An deiziou zo berr » produit par le petit label trégorrois qui monte, An Naer Produktion. Trois disques particulièrement signalés à votre attention par votre rubrique Selaouit...

relevé, à l'image de ce plat d'épices qui colore la pochette. Un bel hymne à la différence bien comprise, acceptée et reconnue comme un « plus » indispensable à la vie.



DREVAN : « Les moueffes ont pied... ! » (Sergent Major Company, SMC 1273)

« Je sais qui je suis, je te le dois / Tu m'en as donné l'orgueil »... En lançant son album avec cet hommage à

Glenmor, Drevan alias André Soussat, donne le ton d'une chanson à texte bretonne qui « ose dire que son cul est à elle ». Paris s'en prend plein la tronche, l'Europe des technocrates n'est pas épargnée et la « politique-business », celle des affaires et des pots de vin, est descendue en flammes. C'est quelquefois un peu facile mais ça ne fait pas de mal par où ça passe. Les arrangements sont signés Serge Danef, Patrick Peron et Dan ar Braz, les deux derniers cités assurant également la direction artistique et une brochette élogieuse de musiciens omis ont participé à l'enregistrement. Un album au cœur gros comme ça.

Bruno GREEN : « A tombeau ouvert » (Kerig Records, K143) Il y a du Gainsbourg dans cet



homme-là. Un peu de Léotard aussi (l'alcoolique, pas le séminariste baïseur de murs). Et peut-être un soupçon de Miossec, qu'il a d'ailleurs accompagné en tournée. Bruno Green roule « A tombeau ouvert », mais sans trop se presser, vers une reconnaissance méritée. Sa musique, une sorte de jazz-rock planant bidouillé à l'électronique, ses textes imbibés, extraits de son recueil de poèmes, « Pare-chocs », et dits d'une voix monocorde, créent un univers délétère, un climat surprenant et prenant. Intéressant.

MEZUES : « Colporteur » (Kerig Records, K134)

Il s'affirme « aimer le trash et la musique classique, le chant des pygmées et celui des balafins » et c'est sûrement cet électisme qui les a conduits à sortir ce disque inclassable, « Colporteur ». Colporteurs de sons étranges, touche à tout inspirés, poètes sans papiers mais bourrés d'idées, les Mezues créent leur univers bien à eux, une sorte de

MEZUES



promontoire rocheux, d'où ils observent le monde et ses travers, bien décidés à éviter la contagion, à ne pas « se laisser faire ». « Aime bien ces instants si beaux, mon Amour », chante Christophe Ecobichon, l'une des deux voix du groupe avec celle, étonnante, de Raphaëlle Garnier. De beaux instants, en effet.

COREFF

LE BOCK

DE L'AN 2000



BIÈRE SPÉCIALE DE NOËL

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.